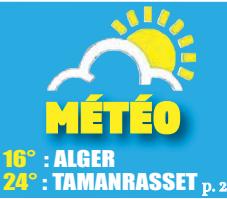


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 4 Décembre 2014 - 11 Safar 1436 - N° 800 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

DEMAIN À QUITO (ÉQUATEUR)  
**M. Ould Khelifa**  
représentera  
le Président Bouteflika  
aux cérémonies  
d'inauguration  
du siège de l'UNASUR Page 28

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE  
**Le Premier ministre**  
reçoit le ministre  
saoudien  
du Commerce  
et de l'Industrie Page 28

CONFÉRENCE DES MINISTRES  
DE L'INFORMATION DE L'OCI À TÉHÉRAN  
**M. Hamid Grine** s'entretient  
avec son homologue  
nigérien et le ministre  
iranien de la Culture Page 20

## 2<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS DE HAUT NIVEAU **M. Sellal** aujourd'hui à Paris

► «Les relations algéro-françaises très prometteuses»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail à Paris où il co-présidera, aujourd'hui, avec son homologue français, Manuel Valls, les travaux de la 2<sup>e</sup> réunion du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau, a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre.

A cette occasion, «il sera procédé à l'évaluation des relations bilatérales qui ont connu des avancées appréciables», précise la même source, ajoutant que la réunion sera sanctionnée par la signature d'accords destinés à «renforcer le partenariat et les échanges dans plusieurs secteurs à caractère socio-économiques notamment». Lors de sa visite, le Premier ministre, accompagné d'une importante délégation ministérielle, rencontrera les responsables de la Grande Mosquée de Paris et des associations culturelles algériennes, comme il effectuera une réunion de travail avec les membres du Medef», a-t-on ajouté.

Pages 3 et 4



**FORUM**

LE P<sup>RE</sup> KAMEL SENHADJI, DIRECTEUR DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE AU CHU DE LYON (FRANCE) ET ÉMINENT SPÉIALISTE DU SIDA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

**BRISER LES TABOUS !**



**SANTÉ**

**BRONCHIOLITE DU NOURRISSON :**  
La kiné respiratoire en question Pages 14-15

**CULTURE**  
25<sup>e</sup> JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE  
*Passage à niveau, de Anis Djaâd projeté en compétition* Page 13

**FOOTBALL**

CAN-2015 (PRÉPARATION)  
**L'Afrique du Sud**  
veut affronter l'Algérie en amical Page 25

**ALGER**

GUÉ DE CONSTANTINE :  
IL POIGNARDE MORTELLEMENT SA VOISINE  
**20 ans de réclusion criminelle** Page 10

## Météo



## ► Régions Nord : 17° à Alger

Temps voilé à nuageux avec localisation quelques pluies parfois orageuses en cours de journée notamment vers les régions Ouest et Centre. Les vents seront généralement modérés notamment près des côtes Ouest et Centre. La mer sera agitée.

## ► Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Sud-Ouest et la Saoura.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront généralement faibles.

## DU 7 AU 9 DÉCEMBRE À ALGER

### 9<sup>e</sup> Sommet nord-africain du pétrole et du gaz

Le neuvième Sommet nord-africain du pétrole et du gaz se tiendra du 7 au 9 décembre à Alger. L'événement qui aura lieu pour la première fois en Algérie, se veut un lieu de rencontre des principaux acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz d'Afrique du Nord, a souligné le groupe Sonatrach, co-organisateur de l'événement.

## ► À PARTIR DU 7 DÉCEMBRE À LA SAFEX

### 4<sup>e</sup> Salon national de l'innovation

Le 4<sup>e</sup> Salon national de l'innovation se tiendra du 7 au 9 décembre au Palais des expositions (SAFEX, Alger) en célébration de la Journée nationale de l'innovation, a indiqué hier l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Le Salon vise principalement à faire connaître à de potentiels investisseurs les meilleurs projets a précisé la même source, qui a affirmé que l'Institut n'a cessé d'encourager la rencontre entre les porteurs d'idées et de projets innovants et les industriels et investisseurs.

### CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN

#### Soirée chaâbi avec Abderrahmane El Kobi

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun, un concert de musique chaâbi avec le cheikh Abderrahmane El Kobi.



### ► DIMANCHE 7 DÉCEMBRE AU FORUM DE LIBERTÉ

#### Conférence sur «Le rôle des médias dans une démocratie moderne»



Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit dimanche 7 décembre au siège du journal à El Achour, M. Aled Eirug, membre du Conseil d'administration du British Council, dans le cadre d'une conférence-débat sur «Le rôle des médias dans une démocratie moderne».

### ► LUNDI 8 DÉCEMBRE AU MUSÉE DU MOUDJAHID

#### Conférence historique sur les manifestations du 11 décembre 1960



Le musée national du Moudjahid organise lundi 8 décembre à partir de 14h, une Conférence historique qui portera sur les manifestations du 11 décembre 1960.

	Max	Min
Alger	17°	13°
Oran	16°	12°
Annaba	21°	10°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	24°	10°

## Horaires des prières

Jeudi 4 Safar 1436

Fajr	06:01
Dohr	12:37
Asr	15:14
Maghreb	17:38
Isha	19:01



### SAMEDI 6 DÉCEMBRE AU FORUM DE DK NEWS

#### Conférence sur «Les droits de l'enfant»



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le Forum de *DK News* reçoit samedi 6 décembre 2014 à 10h30, le professeur Mostefa Khiat, chef de service pédiatrique à l'EPH d'El Harrach et président de la Forem et M. Fawzi Ousseddik,

juriste, pour une conférence-débat portant sur «Les droits de l'enfant, à la lumière du projet de loi sur la protection de l'enfant».

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

### CONSEIL DE LA NATION

#### Séance plénière ce jour consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de cette institution. Les questions orales seront adressées au Premier ministre et aux secteurs de la justice, de l'éducation nationale et des travaux publics.



### SAMEDI 6 DÉCEMBRE À DJELFA

#### Réunion régionale des cadres des wilayas du Sud de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 6 décembre à la Maison de jeunes (Hay Edhil), de Djelfa, la conférence régionale des cadres des wilayas du Sud du parti.

### CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE ET ENVOIÉE DES PRIX DU POULET



### DU 9 AU 12 DÉCEMBRE À L'OCO

#### Stage de régularisation au profit de 64 ex-internationaux FAF



La candidature de 64 ex-internationaux algériens de football a été acceptée par la Fédération algérienne de football pour prendre part au stage de régularisation de la licence CAF "C", du 09 au 12 décembre, à l'offre du Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger) a annoncé la FAF hier sur son site officiel. Cette formation d'entraîneurs, réservée aux joueurs ayant disputé au moins une compétition officielle avec l'Équipe nationale "A" sera dirigée par le directeur technique national (DTN) par intérim Toufik Korichi, possédant également le statut d'instructeur CAF, ainsi que l'instructeur CAF Ameur Chafik, et l'actuel sélectionneur na-

### DEMAIN À LA COUPOLE

#### Concert événement de cheb Khaled



Dans le cadre des festivités célébrant le 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, le prince du rai, cheb Khaled, animera un concert demain vendredi à 19h à la Coupe du complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Alger.

## ► BATNA

#### Caravane pour sensibiliser les étudiants à la création d'entreprises

Une caravane destinée à sensibiliser les étudiants en fin de cycle à la création de micro-entreprises suscite beaucoup d'engouement dans les campus de l'université Hadj Lakhdar de Batna, a-t-on constaté hier. Encadrée par des formateurs, des cadres des différents dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et des représentants d'institutions bancaires, la caravane fera le tour des différentes facultés et départements pour toucher un maximum d'étudiants, a indiqué le directeur-adjoint de la maison de l'entrepreneuriat de l'université, Mohamed Bourouba.

## ► AARC

#### Semaa Enda en tournée nationale

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise en partenariat avec Arts et Culture, les directions de culture des wilayas de Tlemcen, Annaba, El Oued et Tizi-Ouzou, la tournée du spectacle «Semaa Enda». La troupe de Sihem Kennouche sera vendredi au théâtre régional de Annaba, le dimanche 7 décembre à la nouvelle maison de la culture d'El Oued, le mardi 9 décembre à Tizi-Ouzou et le jour suivant à la salle Ibn Khaldoun.

## ALGÉRIE-FRANCE :

LE PREMIER MINISTRE ATTENDU CE MATIN  
DANS LA CAPITALE FRANÇAISE

# Sellal à Paris pour co-présider le 2<sup>e</sup> Comité intergouvernemental de haut niveau

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera, aujourd'hui et demain, une visite en France au cours de laquelle il co-présidera, notamment avec son homologue français, Manuel Valls, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de haut niveau (Cihn).

Le Cihn a été instauré en décembre 2012, lors de la visite officielle en Algérie du président français François Hollande. La 1<sup>re</sup> session a eu lieu à Alger en décembre 2013 et a été couronnée par la signature de neuf accords. La rencontre intervient moins d'un mois après la tenue de la deuxième réunion du Comité mixte économique franco-algérien (Comefa) qui a eu lieu le 10 novembre à Oran, et la visite de Jean-Louis Bianco, représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, pour les relations avec l'Algérie.

Lors de cette rencontre, il sera procédé à la signature d'une vingtaine d'accords, conventions et lettres d'intention touchant plusieurs secteurs de la coopération algéro-française, notamment en matière d'agriculture, industrie et énergie.

M. Sellal s'entretiendra également au cours de cette visite



avec le président Hollande et le Premier ministre Valls. De leur côté, les ministres qui feront partie de la délégation, tiendront des rencontres avec leurs homologues français.

Par ailleurs, le Premier ministre rencontrera les patrons des entreprises françaises affiliées au Medef, ainsi que les responsables de la Grande Mosquée de Paris. Les relations algéro-françaises ont connu une nouvelle dynamique ces dernières années, notamment depuis la visite du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2000, en France et celle du président Hollande en Algérie en 2012. Cette évolution a été concrétisée par l'instauration d'un dialogue et l'ouverture du partenariat français sur plusieurs dossier, notamment celui de la mémoire.

L'Algérie veut, de son côté, favoriser le partenariat direct entre les entreprises dans le respect de la législation en vigueur dans les deux pays. L'accent est éga-

lement mis sur l'aspect de la formation et du transfert du savoir-faire technologique pour la mise à niveau des entreprises en perspectives d'échéances cruciales.

Il s'agit notamment de préparer ces entreprises à l'entrée en vigueur du démantèlement tarifaire et de la zone de libre échange en 2020 dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne. Il s'agit également, dans le cadre de la politique de l'Algérie de réduire la dépendance aux hydrocarbures, de rendre ces entreprises plus performantes, compétitives afin de pouvoir se positionner sur les marchés internationaux. En 2013, les échanges entre les deux pays se sont élevés à 10 milliards d'euros.

Durant les dix premiers mois de l'année 2014, la France a été le troisième client de l'Algérie avec 5,33 mds de dollars, derrière l'Espagne et l'Italie et son deuxième fournisseur avec 4,42 mds de dollars derrière la Chine.

## LE PREMIER MINISTRE DANS UN ENTRETIEN EXCLUSIF ACCORDÉ AU MENSUEL AFRIQUE ASIE

### Les relations algéro-françaises évoluent de «manière positive» et sont «très prometteuses»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, considère que les relations algéro-françaises évoluent de «manière positive» et dans le «respect mutuel», relevant que les opportunités entre les deux pays sont «très prometteuses».

Dans un entretien exclusif accordé au mensuel Afrique Asie, dans son édition de décembre, M. Sellal a observé que les domaines dans lesquels s'opère actuellement la coopération entre l'Algérie et la France sont «nombreux».

Il a exprimé sa conviction que «beaucoup d'opportunités subsistent encore et restent à explorer, notamment en matière de partenariat économique, d'échanges scientifiques et culturels et de transfert de savoir-faire». Rappelant la volonté politique des chefs d'Etats, Abdelaziz Bouteflika

et François Hollande, de donner une «impulsion supplémentaire» au partenariat algéro-français et lui conférer une «dimension exceptionnelle», M. Sellal a insisté sur l'importance des potentialités matérielles et technologiques qui existent de part et d'autre, soulignant que les perspectives de partenariat entre les deux pays sont «très prometteuses».

Il a, en outre, observé que «la franchise et le respect mutuel nous permettront, en Algérie et en France, de travailler ensemble pour obtenir des résultats positifs et bénéfiques pour les peuples des deux pays», relevant que les gouvernantes ont «la responsabilité d'œuvrer pour le bien de leurs concitoyens dans l'affirmation de leur identité, de leur culture et de leur histoire».

## Objectif : renforcer la coopération bilatérale

Boualem Branki

C'est une visite de travail bien particulière qu'effectue à partir d'aujourd'hui le Premier ministre Abdelmalek Sellal à Paris : présider avec son homologue français, Manuel Valls, les travaux de la seconde session du Comité intergouvernemental de haut niveau (Cihn). C'est dire donc toute l'importance de la présence de M. Sellal dans la capitale française où il doit confirmer la bonne relation politique, économique, et culturelle entre les deux pays. Des accords, des partenariats à approfondir, d'autres à nouer, sur fond d'embellie politique entre les deux pays seront au menu des travaux de cette session. Instauré en 2012 dans la foulée de la visite de Hollande à Alger, la 1<sup>re</sup> session du Cihn s'est concrétisée en décembre 2013 par la signature de neuf accords. A Paris, davantage d'accords et une meilleure appréciation des relations entre les deux pays sont attendus par les experts qui tablent sur le renforcement de l'«axe Alger-Paris». Cela sera d'autant d'actualité que M. Sellal devra aborder cet aspect des relations entre les deux pays lors de son entretien avec le président Hollande et le Premier ministre Valls. Plus concrètement, les relations algéro-françaises ont connu une nouvelle dynamique ces dernières années, notamment depuis la visite du Président Abdelaziz Bouteflika, en 2000, en France et celle du président Hollande en Algérie en 2012. Et cette embellie est d'ailleurs confirmée par le Premier ministre dans un entretien au mensuel *Afrique Asie*, lorsqu'il parle des relations franco-algériennes qui «évoluent d'une manière positive, dans le respect mutuel», alors que les perspectives de partenariat entre les deux pays sont «très prometteuses». Bref, pour l'Algérie, la France doit prendre une place importante et stratégique dans sa politique étrangère, d'autant que les investisseurs français ont été invités par le Premier ministre à venir investir en Algérie où toutes les facilités leurs sont assurées. La tenue de cette 2<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de haut niveau confirme par ailleurs qu'entre Alger et Paris, beaucoup de projets ont été réalisés pour que les relations entre les deux pays soient dorénavant empreintes du sceau d'une véritable amitié, que cimentent d'ailleurs des liens historiques forts entre les deux communautés. De son côté, la France sait que ses relations avec l'Algérie sont de nature à lui permettre de rehausser son image en Afrique et au maghreb, et, sur le plan économique, à bénéficier d'un marché porteur et de projets ambitieux. L'Algérie, comme l'a souligné M. Sellal, veut que les opérateurs français l'accompagnent dans l'aventure du développement et de l'émergence d'une économie viable. Un vrai challenge pour les deux pays. Tout comme le dossier de la circulation des personnes et des biens entre les deux pays.

## Un partenariat privilégié consolidé par des relations historiques

Kamel Cherif

La visite qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en France vient confirmer et consolider l'excellence des relations entre l'Algérie et la France. Les deux pays entretiennent des relations historiques et d'exception caractérisées toutefois par des frictions du fait d'une certaine susceptibilité héritée d'un passé colonial qui reste toujours pesant. Mais cela n'a pas empêché les deux pays de coopérer et de se rapprocher davantage. L'existence d'une forte communauté algérienne en France ainsi que les nombreux Français établis en Algérie sans omettre d'évoquer les innombrables couples mixtes, sont autant d'éléments qui font que les deux pays sont condamnés à coopérer. Il est vrai que Sellal se déplacera à Paris pour coprésider avec son homologue français, Manuel Valls, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau. Il est vrai aussi que cette visite vient dans la continuité et le sillage de l'échange des visites déjà effectuées par plusieurs hauts responsables français algériens dans les deux pays, notamment celle du président de la République française, François Hollande, en Algérie suivie de l'ex-Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Cependant, les relations humaines entre les deux pays constituent le terreau des rapports liant l'Algérie et la France, pour reprendre l'expression du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamara. En ce sens, les relations d'une manière globale entretenues par les deux pays dépassent le cadre économique ou politique. Ce sont des relations vivantes, basées sur des liens humains entre les deux peuples. Des liens ont été tissés à travers l'histoire entre les peuples des deux pays et l'Algérie dispose aujourd'hui en France de la plus grande communauté étrangère. Cela explique l'insistance des dirigeants des deux pays qui mettent l'accent sur le côté humain dans les relations bilatérales, ce qui permet en fait de dépasser certaines incompréhensions dans le but de préserver les intérêts des deux peuples. En plus du côté humain, les relations entre les deux pays, sur les plans politique et économique sont au beau fixe. Boostées par la visite de Hollande en Algérie, les relations de partenariat entre les deux pays ont été couronnées par plusieurs réalisations, notamment la sortie de l'usine Renault-Algérie de la Symbol, première voiture algérienne. Il s'agit de l'apothéose des relations bilatérales, appelées à se renforcer davantage au grand bonheur des deux peuples, unis par des liens séculaires.

## ALGÉRIE-FRANCE :

## COOPÉRATION «Ferme volonté» de l'Algérie à encourager les partenariats avec des opérateurs étrangers

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné la «ferme volonté» exprimée par les pouvoirs publics à encourager les partenariats avec des opérateurs étrangers, appelant les opérateurs économiques français à venir pour accompagner l'Algérie dans cette «ambitieuse entreprise».

Après avoir rappelé, dans l'entretien accordé au mensuel Afrique Asie que la législation algérienne est des «plus avantageuses» en matière de facilitation et de protection des investissements étrangers directs (IDE), le Premier ministre a relevé la «ferme volonté» affichée par les pouvoirs publics pour encourager les partenariats des entreprises nationales, publiques ou privées, avec des opérateurs étrangers. Il a, ainsi, fait valoir les «aides considérables» que les autorités mettent à la disposition de ces joint-ventures dans les domaines du foncier, du financement et de la fiscalité, affirmant que les opérateurs économiques français sont «les bienvenus pour nous accompagner dans cette ambitieuse entreprise».

«Que ce soit dans la pétrochimie, l'énergie, les travaux publics, les services, l'agriculture ou d'autres domaines encore, les opportunités pour les investisseurs français de faire de très bonnes affaires existent et sont nombreuses», a-t-il soutenu, appelant ces investisseurs à saisir ces opportunités en «faisant preuve d'audace et de créativité». Abordant la restructuration de l'économie algérienne, M. Sellal a rappelé que «conformément au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie s'est engagée à construire une économie diversifiée et émergente pour atteindre à l'horizon 2019 un taux de croissance de 7 %», soutenant qu'elle est également tenue de poursuivre la baisse continue du chômage enregistré depuis plus de dix années.

M. Sellal a, par ailleurs, indiqué qu'après l'avènement de l'épisode baissier des prix des hydrocarbures, le gouvernement algérien avait inscrit dans son plan d'action la préservation des équilibres macro-économiques et financiers du pays, en tant qu'«objectif essentiel». Parmi les domaines prioritaires choisis par le gouvernement, M. Sellal a mis à part la croissance hors hydrocarbure, considérant qu'il s'agit d'une réalité et d'un objectif stratégique».

Il a affirmé que l'Algérie dispose dans ces filières d'activités d'avantages «comparatifs certains qui ont suscité l'intérêt de plusieurs de nos partenaires». S'agissant des étapes d'exploration du gaz de schiste, le Premier ministre a indiqué que la position de l'Algérie «n'est pas dogmatique». «Nous croyons aux vertus du pragmatisme et du bon sens. Si l'exploitation des ressources d'hydrocarbures non conventionnelles est bonne pour l'Algérie et les Algériens, nous l'engagerons sans complexe», a-t-il expliqué. Il a assuré, à ce propos, que «pour l'instant, l'Algérie s'attelle à évaluer, avec précision, les ressources nationales en la matière et à intégrer et maîtriser les multiples techniques de prospection et de production, afin de garantir une exploitation optimale et la préservation de notre environnement et de nos écosystèmes».

Le Premier ministre dans l'entretien au mensuel Afrique Asie.

«Nous restons attachés à la légalité internationale pour le règlement de ce conflit qui oppose le peuple sahraoui au royaume du Maroc», a-t-il ajouté, assurant que l'Algérie «ne ménagera aucun effort et apportera, dans le respect de la légalité internationale, sa contribution au règlement de ce dernier dossier de décolonisation». Il a également souligné que les événements qu'ont traversé la région arabe et le Sahel ont confirmé la «pertinence» des positions de l'Algérie, relevant que la paix

## 20 partenariat algéro-français accords seront signés



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, se rendra aujourd'hui à Paris pour une visite de travail au cours de laquelle il coprésidera avec son homologue français, Manuel Valls, les travaux de la 2<sup>e</sup> session du comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau.

Walid B.

A cette occasion, une douzaine d'accords seront signés par les deux parties, ce qui devra donner plus de dynamisme à la coopération algéro-française, déjà riche par un partenariat mutuellement bénéfique.

Lors de la première session tenue l'année passée à Alger, neuf accords de coopération

dans divers domaines, ont été signés englobant de nombreux domaines et secteurs

Avec l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules «Renault» d'Oued Tlelat à Oran, l'Algérie et la France auront réussi à sceller les contours de leur partenariat industriel.

Fruit d'un partenariat «gagnant-gagnant», la concrétisation de cette usine traduit la volonté et la détermination du gouvernement algérien à aller de l'avant sur la voie d'une industrialisation pouvant mettre le pays à l'abri de toutes les fluctuations du marché des hydrocarbures.

M. Sellal avait indiqué, lors de cette inauguration, que la relance de la base industrielle nationale est un «élément central» du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et constitue pour le gouvernement une «priorité de premier ordre».

Ce nouvel accès confirme, en réalité, les nouvelles orientations du gouvernement en ce qui concerne la relance économique du pays comme l'avait si bien signifié M. Abdelmalek Sellal, affirmant que misé le programme quinquennal de développement misé sur l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme comme locomotive de la relance de l'économie nationale et la réduction de sa

dépendance aux hydrocarbures.

Il a souligné l'importance de donner un nouvel élan à l'investissement national et en partenariat avec les entreprises étrangères dans le cadre du respect de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie.

De son côté, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a déclaré que l'Algérie et la France coopèrent d'une façon «absolument exemplaire» et leurs relations «n'ont jamais été aussi bonnes».

Le chef de la diplomatie française a indiqué que c'est grâce à l'excellent travail des gouvernements des deux pays que «nous sommes en train de lancer des projets concrets», rappelant, dans ce sens, «la feuille de route fixée, il y a deux ans, par les présidents algérien et français».

Il a fait part également de «beaucoup de sujets» qui seront abordés à l'occasion de la visite M. Sellal à Paris.

Au volet des statistiques, une centaine d'investissements français d'un montant global de plus de 2 milliards d'euros ont été réalisés en Algérie durant les dix dernières années.

Selon le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement

(Andi), Abdelkrim Mansouri, il existe plusieurs projets d'investissements français en Algérie notamment dans les filières de la cimenterie, de la pharmacie à travers un partenariat entre le français Sanofi et le groupe Saïdal, ainsi que du tourisme.

Citant le groupe hôtelier français Accor, il a fait savoir qu'une quinzaine de projets de cette chaîne hôtelière était en cours de réalisation à travers plusieurs régions du pays.

Tenue sous le thème «meilleur comprendre le marché algérien, identifier des opportunités d'affaires et trouver des partenaires», cette rencontre d'affaires algéro-française a regroupé les représentants de plusieurs institutions et organismes économiques nationaux avec une délégation d'une trentaine de chefs d'entreprises de la région Province-Alpes-Côte d'Azur (PACA) conduite par le président de cette région, Michel Vauzelle.

La coopération concerne également la formation à travers le lancement, en 2015, des travaux de réalisation de quatre écoles spécialisées notamment dans les métiers de l'industrie, du management et de la gouvernance des entreprises et de la logistique.

W.B

## SAHARA OCCIDENTAL :

## M. Sellal réaffirme la «constance» et la «clarté» de la position algérienne

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé la «constance» et la «clarté» de la position de l'Algérie vis-à-vis du processus de décolonisation au Sahara occidental, réitérant son soutien à l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous l'égide des Nations unies. «La souffrance du peuple sahraoui a trop duré. La position de mon pays sur cette question est claire et constante. Nous soutenons le processus pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous l'égide des Nations unies, et nous espérons qu'il sera mené à son terme», a soutenu

et la stabilité «constituent le socle indispensable de toute avancée démocratique ou développement socio-économique, de même que seule la volonté souveraine et indépendante des peuples peut engendrer le progrès et la paix dans le monde».

Il a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie «soutient et soutiendra tous les processus politiques de dialogue inclusif et de réconciliation engagés par les pays amis évoisins, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non-ingérence et l'intégrité territoriale de ces pays». M. Sellal a in-

diqué, d'autre part, que l'Algérie «se réjouie» des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'élection présidentielle en Tunisie et espère que «ce rendez-vous démocratique important constitue une étape majeure dans la marche du pays vers la stabilité et le progrès». S'agissant du continent africain, le Premier ministre a observé qu'il est «essentiel de sortir des clichés et des idées reçues», mettant en garde contre le fait de réduire l'Afrique à un «simple réservoir de matières premières». «Ce serait une grave erreur, a-t-il averti. «Je suis de ceux qui pensent

que l'Afrique est aujourd'hui en mouvement, et dans bien des domaines, ce berceau de l'humanité façonne l'avenir du monde», a-t-il estimé.

M. Sellal a assuré également que dans le cadre du mécanisme du Népad (Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique), dont le Président Abdelaziz Bouteflika a été l'un des initiateurs, l'Algérie «œuvre à la promotion du partenariat sud-sud et à l'émergence de modèles de développement afro-africains», observant que l'avenir de l'Algérie «se construira aussi en Afrique».

## LE COUP D'ACCÉLÉRATEUR DE GHOUl

**Faire des projets du secteur un moteur de développement dans la région**

Le ministre des transports, Amar Ghoul, a appelé, mardi à Chlef, à la nécessité de faire des projets du secteur un "moteur de développement" pour la région, en tirant le meilleur profit de ces projets structurants destinés à accompagner la dynamique économique locale.

M. Ghoul, qui a visité successivement les projets de dédoublement de la ligne ferroviaire Oued-Sly (Chlef) - Yellal (Relizane), d'extension de la salle d'embarquement de l'aéroport de Chlef, le port de Ténès et la gare routière de la ville, a insisté sur la gestion moderne de ces structures afin d'en optimiser le fonctionnement, tout en mettant l'accent sur le respect impératif des cahiers de charges et des



délais d'exécution. Sur le site du projet de gare routière, le ministre a indiqué que ce type de structure sera d'un grand impact sur le plan de l'amélioration des prestations de service et contribuera à transformer la région en un pôle d'échange très important, invitant dans ce contexte, les responsables du secteur à opter pour un système de gestion moderne, adapté aux besoins

futurs des usagers.

Le ministre a insisté, au niveau du chantier de dédoublement de la ligne ferroviaire Oued-Sly - Yellal, sur le suivi rigoureux des travaux de terrassement, de viabilisation et de réalisation des ouvrages d'art, le long de ce tracé, et à veiller à assurer la desserte des grands pôles urbains de la région. Au port de Ténès, M. Ghoul a donné des instruc-

tions fermes pour l'achèvement, dans les meilleurs délais, des études d'extension du port et permettre l'entame des travaux.

Le ministre, qui s'est rendu également à l'aéroport Abou Bakr Belkaïd, a indiqué que les travaux de modernisation et d'extension de la salle d'embarquement sont destinés à assurer des prestations de qualité, considérant leur impact sur l'évolution future du volume des dessertes et des échanges commerciaux au niveau de cet aéroport.

M. Ghoul a révélé, lors de cette visite, que son département ministériel compte procéder prochainement à la suppression de 1500 passages protégés pour piétons, disséminés à travers l'ensemble du réseau ferroviaire national, et leur remplacement par des ouvrages suspendus (passerelles) de façon à réduire le nombre d'accidents mortels enregistrés chaque année sur ce réseau.

## ADMINISTRATION-PRESTATIONS-MODERNISATION

### Le nombre de passeports biométriques délivrés passe du simple au double

Le nombre de passeports biométriques délivrés par le centre national d'El Hamiz est passé, la semaine dernière, de 10.000 à 20.000 passeports par jour, a-t-on appris, mardi soir à Oran, du directeur général de la modernisation de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. En marge d'une rencontre d'évaluation de l'application des orientations du ministère visant à améliorer le service public au niveau des administrations, M. Abderrazak Henni a indiqué, à la presse, que le nombre de passeports délivrés par le centre national de Hamiz (Alger) a doublé depuis une semaine passant de 10.000 à 20.000 passeports/jour, dans le but de satisfaire le nombre croissant des demandes sur ce document utile pour les voyages. Le même responsable a justifié cette augmentation du nombre de demandeurs, qui a atteint des niveaux record ces derniers jours, par un désir d'obtenir le passeport avant la fin de l'année en cours et la rentrée en rentrée en vigueur de la nouvelle quittance. M. Henni a également affirmé que les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales œuvrent à réunir tous les moyens pour satisfaire toutes les demandes et la délivrance des passeports dans les délais fixés à un mois jusqu'à un mois et demi. Par ailleurs, le même responsable a évoqué le problème de passeports établis au niveau de certaines dairas du pays et que les bénéficiaires ne se présentent pas pour les retirer, quoiqu'ils sont informés par voie postale ou par téléphone. Le directeur général de la modernisation de la documentation et des archives a effectué une visite d'inspection au niveau de structures administratives à Oran, dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à s'enquérir du taux d'application des orientations visant l'amélioration du service public.

## ALGÉRIE-UPU

**M<sup>me</sup> Derdouri insiste sur le "partage d'expériences" avec l'UPU**

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a mis l'accent, hier à Alger sur le "partage d'expériences" dans le domaine du service postal avec l'Union postale universelle (UPU).

"La présence en Algérie du directeur général de l'UPU, Hussein Bishari, permet de faire connaître ce qui se fait chez nous, mais aussi partager les expériences de l'UPU avec la Poste algérienne et nous situer par rapport à tout ce qui est entrepris dans le domaine du service postal", a indiqué M<sup>me</sup> Derdouri dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'elle a accordée au DG de l'UPU.

Relevant que le service postal en Algérie existe "depuis longtemps" et est "bien développé", la ministre a reconnu,

cependant, que ce service "n'est pas parfait", d'où la nécessité de consentir davantage d'efforts pour le "perfectionnement".

M<sup>me</sup> Derdouri a également évoqué avec M. Bishari les aspects relatifs à "l'amélioration des relations" entre les différents pays concernant les tarifs (postaux) ainsi que "la possibilité d'échange d'expériences en matière de service postal universel et toutes les questions relatives à ce service, développé par l'Algérie et dont l'expérience intéresse plusieurs pays, notamment arabes", a-t-elle ajouté.

De son côté, le directeur général de l'UPU a relevé "le niveau de modernisation" atteint par les services postaux en Algérie, ajoutant que sa visite entre dans le cadre de l'amélioration du service postal universel.

**Louh : «la loi portant création du fonds de pension alimentaire vise la protection des droits fondamentaux de l'enfant»**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé hier lors de la présentation de la loi portant création du fonds de pension alimentaire devant la commission des affaires juridiques et administratives et des droits de l'homme du Conseil de la nation, que le nouveau texte visait à "protéger les droits fondamentaux de l'enfant en cas de divorce des parents, lui garantir une vie digne et le mettre à l'abri du besoin".

Ce texte de loi "vient compléter l'arsenal juridique relatif à la prise en charge de la femme et de l'enfant", a précisé le ministre, selon un communiqué.



qué du Conseil de nation. La réunion a été marquée par un "riche" débat au cours duquel le ministre de la Justice a "répondu aux interrogations et observations des membres de la commission sur les dispositions de cette loi", a

indiqué le communiqué.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par la commission d'un rapport préliminaire sur ce texte afin de le soumettre à l'examen en plénière, a ajouté la même source.



**ZOHRA DERDOURI À TAMANRASSET**

### **L'Algérie "ouverte" à toute proposition d'opérateurs étrangers pour accéder au marché local**

L'Algérie demeure "ouverte" à toute proposition "détailée" émanant d'opérateurs de téléphonie mobile étrangers désireux d'accéder au marché local, a affirmé mardi à Tamanrasset (extrême sud) la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

"Nous sommes ouverts pour examiner les propositions de tout opérateur étranger désirant rentrer dans le marché algérien de la téléphonie mobile", a précisé M<sup>me</sup> Derdouri à la presse en marge du lancement de la 3G++ dans six nouvelles villes du pays depuis Tamanrasset.

Elle a rappelé que les opérateurs téléphoniques français "Orange" et britannique "Vodafone" ont pris des contacts avec l'Algérie pour accéder au marché de la téléphonie mobile algérien.

"Nous avons été approchés, indirectement, par Orange et Vodafone pour pénétrer le marché. Nous leur avons répondu que nous attendons leurs propositions", a-t-elle indiqué, ajoutant que "l'Algérie n'a reçu jusqu'à aujourd'hui aucune demande, offre ou proposition détaillée".

"Nous sommes ouverts pour examiner toute proposition", a-t-elle assuré.

M<sup>me</sup> Derdouri a indiqué que l'Algérie "étudiera toutes les offres quelle que soit leur nature. Toutefois, l'offre doit correspondre au marché algérien et l'opérateur devra accepter les conditions pour travailler en Algérie".

Orange et Vodafone ont émis leur désir d'entrer dans le marché algérien au moment où l'opérateur public Mobilis avait indiqué en mars dernier qu'il fera son entrée à la Bourse d'Alger avant la fin de l'année 2014 avec une ouverture de son capital à hauteur de 20% qui avait été annoncée fin décembre par M. Azouaou Mehmel, le président-directeur général du groupe AT (dont Mobilis est l'une des filiales).

Déjà présents sur les marchés téléphoniques de plusieurs pays du monde, les deux opérateurs Vodafone et Orange cherchent à s'implanter en Algérie, un pays considéré comme l'un des marchés les plus importants du continent avec un parc estimé en 2013 à 39,5 millions d'abonnés à la téléphonie mobile qui partagent, les trois opérateurs Mobilis, Ooredoo et Djedzzy.

Le marché algérien de la téléphonie mobile est un marché "prospère" qui a permis aux trois opérateurs présents en Algérie de réaliser d'importants chiffres d'affaires, relèvent des spécialistes.

L'Algérie, qui a lancé il y a une année la téléphonie mobile 3G et la téléphonie 4G sans fil en mode fixe (LTE) ayant connu un "engouement certain" de la part des usagers, se prépare activement à l'introduction de la téléphonie mobile 4G, prévue à la fin de l'année 2015.

APS

## EDUCATION

## Annulation du seuil des cours pour les candidats à l'examen du baccalauréat 2015

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a réaffirmé, mardi à Boumerdès, l'annulation du seuil des cours pour les élèves des classes terminales devant se présenter à l'examen du baccalauréat 2015, précisant qu'il s'agissait d'une décision "irréversible". "Le seuil des cours en vigueur depuis sept ans a été officiellement annulé cette année pour préserver la crédibilité et la valeur" de ce diplôme, a déclaré Mme Benghebrit, en marge du colloque national sur "L'évaluation des résultats des examens scolaires officiels".

Le gouvernement "entend restituer à ce diplôme la valeur qui est sienne pour qu'il soit reconnu à l'échelle internationale", a-t-elle ajouté.

"L'évaluation des résultats des différents examens organisés par le ministère conférera une certaine crédibilité au secteur national de l'Education, et le placera sur un pied d'égalité avec ses homologues à l'étranger".

La ministre a souligné l'importance d'évaluer et de comparer les résultats des examens des trois cycles d'enseignement au niveau des directions de wilayas avec ceux des établissements éducatifs au niveau de chaque wilaya.

Elle a également préconisé de comparer les résultats obtenus dans chaque matière et spécialité au niveau des établissements scolaires en vue de déterminer et de combler les lacunes.

A une question sur l'enseignement préparatoire, la ministre a indiqué que "ce palier n'est pas obligatoire, car le secteur ne dispose pas des moyens nécessaires pour ce faire". Le secteur "ambitionne, cependant de généraliser avec le concours des communes, des établissements et des institutions de l'Etat".

En ce qui concerne la grève des intendants, elle a rappelé que le secteur de l'Education "ira jusqu'au bout dans l'exécution des décisions de la Justice" concernant cette affaire, tout en soulignant que "les portes du dialogue sont ouvertes à tous".

La ministre de l'Education a reçu, à l'issue de la rencontre, des représentants de plus de 50 intendants grévistes qui ont observé un sit-in devant le siège abritant la rencontre.

Dans une déclaration à l'APS, un des représentants des grévistes a déclaré avoir remis "une lettre de revendications" à la ministre qui leur a exprimé son "engagement" à respecter les points contenu dans le procès-verbal signé avec le syndicat.

## Vers une deuxième session du baccalauréat

Mme Nouria Benghebrit, a déclaré, mardi à Tizi-Ouzou, qu'une réflexion sur l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat sera engagée à partir de janvier prochain.

Mme Benghebrit, qui s'exprimait en marge d'une visite de travail dans la wilaya, a précisé que cette réflexion sera entamée avec le lancement d'une évaluation de l'enseignement secondaire, qui sera suivie en juillet par une Conférence nationale.

"Aujourd'hui, la réforme engagée dans l'organisation du baccalauréat consacre une place importante au travail continu, fourni par l'élève durant toute l'année scolaire, en lui permettant, à travers des fiches d'évaluation, d'augmenter sa moyenne à cet examen", a-t-elle rappelé, soulignant que l'objectif est de ne plus considérer cette épreuve comme le "fruit du hasard". "Aussi, afin de garantir à cet examen une crédibilité, nous n'avons pas introduit l'idée de rattrapage, ni celle de rachat, pour l'instant", a-t-elle expliqué.

## HYDRAULIQUE-ÉQUIPEMENT

## Lancement prochain à Relizane de la réalisation d'une usine du matériel d'irrigation économique

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, mardi à Tiaret, le lancement prochain à Relizane, des travaux de réalisation d'une usine de production d'un matériel d'irrigation économique.

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre a fait état d'un accord conclu avec une société espagnole spécialisée pour la réalisation de ce projet d'un coût de 25 millions d'euros.

La réalisation de cette usine, qui aura une annexe dans la wilaya de Tiaret, contribuera à l'extension des terres agricoles irriguées en permettant aux agriculteurs d'acquérir par facilité du matériel économisant de l'eau, a-t-on indiqué.

M. Necib a indiqué, par ailleurs, que des études ont été menées en coordination avec le ministère de l'Agriculture pour généraliser l'exploitation des stations de traitement des eaux usées dans le domaine de l'irrigation au niveau national, ajoutant que la wilaya de Tiaret connaîtra des perspectives prometteuses dans le domaine de l'irrigation pour atteindre 42.000 hectares de terres irriguées au début du plan quinquennal 2015-2019.

La wilaya dispose de ressources hydrauliques importantes qui seront renforcées en 2020 par des transferts du Chott Chergui et de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta (Oran). Le ministre a procédé, lors de sa visite dans la wilaya, à l'inauguration de la première tranche du périmètre irrigué de Dahmouni qui comporte l'équipement de 1.326 ha pour un coût de 1,5 milliard DA, dans la perspective d'atteindre 2.000 ha équipés de ce périmètre couvrant une superficie de 4000 ha.

Il a instruit les concernés pour la réalisation de retenues collinaires à travers



tout le territoire de la wilaya, l'utilisation de systèmes d'irrigation économique de l'eau pour atteindre, en 2020, les 70.000 ha de terres agricoles irriguées.

Le ministre a également visité, dans la commune de Dahmouni, une station de relèvement d'eaux usées qui accueille aussi celles des communes de Sougueur et Ain Bouchekif, réalisée pour un coût de plus de 1 milliard DA. Les eaux collectées par cette station sont transférées à la station de traitement (STEP) de Tiaret dotée d'une capacité de traitement de 60 litres/seconde.

M. Necib a donné des instructions pour la généralisation de l'exploitation des stations de traitement des eaux usées dans les zones urbaines à des fins d'irrigation.

S'agissant de l'eau potable, le ministre a noté une amélioration continue dans la wilaya, signalant qu'une commission ministérielle sera dépêchée la semaine prochaine pour chercher des solutions permettant d'alimenter la ville de Tiaret en eau en H24 dès le début de l'année prochaine et les communes disposant de ressources en eau

à au moins 15 heures/jour. Il a annoncé, par ailleurs, qu'un financement hors budget sera ouvert pour le drainage des oueds, leur curage et la prise en charge des opérations de transfert des eaux aux agglomérations.

Sur sujet du problème d'envasement des barrages, M. Necib a affirmé qu'il existe une convention avec une société nationale pour la fabrication d'embarcations équipées de moyens de désenvasement. Lors de sa visite au barrage de Bekhadda, dans la commune de Mechraa Sfa, le ministre a insisté pour que des analyses soient faites sur 5 millions de mètres cubes de boue extraite du barrage pour leur utilisation dans la fabrication de briques.

M. Necib a également inspecté le projet du prolongement des couloirs du réseau d'assainissement du plan d'occupation du sol dans la région de Zemalma Keramane, le chantier de réalisation d'un réservoir à Tiaret, le projet de protection de la ville de Medrissa contre les inondations et des forages du Chott Chergui prévus pour alimenter la ville de Frenda en eau potable.

## EDUCATION

## Les grèves du secteur de l'Education nuisent à l'avenir des élèves

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, a estimé mardi à Tizi-Ouzou, que les grèves organisées par des syndicats du secteur créent une instabilité qui nuit à l'avenir des élèves.

La ministre, qui a effectué une visite de travail dans la wilaya, a déploré le recours à la grève comme seul moyen des syndicats pour exprimer leur mécontentement, soulignant que l'arrêt de travail crée une instabilité ayant des conséquences négatives sur la scolarité, et donc sur l'avenir des élèves".

"Ces situations de perturbation et d'instabilité débabilisent les élèves et mènent à l'échec scolaire, a-t-elle ajouté.

Evoquant l'appel lancé par le Cnapest à une grève les 8 et 9 décembre, Mme Benghebrit, qui a rappelé que le droit à la grève est garanti par la loi, a qualifié d'"intolérable" le fait que les élèves soient ainsi sacrifiés". Elle a rappelé, à cet effet que l'objectif de son département "est de garantir la réussite scolaire".

La ministre, qui a observé que toutes les grèves du secteur de l'Education sont axées sur des revendications socio-professionnelles, a souligné que l'essentiel des doléances "a été pris en charge en 2008 dans le cadre du statut particulier, enrichi en 2012".

Elle a également précisé, concernant ces arrêts de travail, que la loi sera appliquée par notamment des ponctions et des



retraits sur salaires sur les journées non travaillées, rappelant que les portes du dialogue restent ouvertes pour trouver des solutions aux problèmes relevant de son secteur.

"Aujourd'hui nous sommes dans une phase où on doit aller vers un pacte national pour la sauvegarde de l'Ecole à travers la mobilisation de la famille de l'Education (enseignants, chefs d'établissement, parents d'élèves entre autres), qui sont des éléments décisifs dans la réussite des élèves", a-t-elle dit.

Concernant la qualité de l'enseigne-

ment, Mme Benghebrit a souligné que l'objectif de son département est "d'améliorer", "rectifier" et "réviser" un certain nombre d'éléments de la réforme du système scolaire, après une dizaine d'années de mise en œuvre, en se basant toujours sur trois leviers essentiels, qui doivent être mis en application en même temps pour aboutir à des résultats, et qui sont la refonte pédagogique, la professionnalisation par la formation et la gouvernance.

LE P<sup>R</sup> KAMEL SENHADJI, DIRECTEUR DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE  
AU CHU DE LYON (FRANCE) ET ÉMINENT SPÉIALISTE DU SIDA,  
INVITÉ HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

# TRAQUER LE SIDA, UNE MISSION DE TOUS LES JOURS

Saïd Abjaoui

Rencontre-débat à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale du sida. Non, pas à cette occasion corrigea le P<sup>R</sup> Kamel Senhadji, directeur de recherche en immunologie au CHU de Lyon, éminent spécialiste du sida. Ce n'est pas une fois par an qu'on s'intéresse au sida, c'est tous les jours, c'est une mission permanente.

Le virus du sida est «intelligent» car dès qu'on élève le traitement, il arrive à sortir du piège. C'est une course poursuite.

Lors de son dernier passage au forum de *DK News*, le P<sup>R</sup> Kamel Senhadji avait dit que la recherche a évolué et qu'on était à la quatrième molécule, soit un traitement appelé la quatrième quadrithérapie qui a permis d'augmenter l'espérance de vie de 12 à 15 années et maintenant à presque 20 ans. Avant, c'est-à-dire au tout début, l'espérance de vie du sidéen était très courte, à deux années

## La quadrithérapie est disponible en Algérie

presque.

Il s'était montré disponible à transférer les compétences vers l'Algérie mais des raisons vagues empêchaient cette initiative de se transformer en réalisation concrète.

Le traitement en question a été assez efficace puisqu'il accordait un espoir de vie allant jusqu'à 20 années. Serait-ce possible d'arriver à stopper la dégradation de la maladie ou plutôt à rendre réversible le processus de dégradation physique? Pour lui, cela prendrait trop de temps. On n'y pense pas encore comme relevant du domaine du possible. Le mode de contamination est toujours le même et se décompose en trois chemins qui sont la voie sexuelle, la voie par le sang et la voie mère-enfant.

Une femme enceinte transmet le virus à son bébé.

Plutôt que de stopper l'avancée du virus dans le corps du malade, il faudrait concentrer les efforts à stopper la transmission du virus. Cela n'engendre aucun coût.

Faire baisser la prévalence par la persuasion en priorisant la campagne de prévention dans le système éducatif à tous les paliers, le primaire plus particulièrement, même une heure par mois, par l'enseignant des sciences naturelles par exemple, avec ses propres mots. L'élève fin-

**L'Algérie a fait des progrès. Un problème de statistiques.**

nira bien par l'intégrer.

Où en sommes-nous en Algérie ? Les médicaments arrivent en Algérie même pour la quadrithérapie.

Le ministre de la Santé informe qu'il va y avoir 7 centres nouveaux pour les futurs sidéens. Il devrait y avoir en Algérie environ 30 000 cas de sidéens. L'OMS donne le chiffre



PH. NAÏT KACI

de 0,1% dans le monde ce qui se traduit pour l'Algérie par un nombre d'environ 30 000. Dans le monde il y a 30 à 35 millions

**Dans la phase (5 à 7 ans) avant la manifestation des symptômes, le malade ne se sait pas malade mais il est «contaminant»**

de cas.

Il se commet une injustice dans le monde quand on compare la répartition des médicaments portant sur le traitement du sida.

Dans le Nord, il y a 20% de

malades et 80% de médicaments. Dans le Sud, il y a 80% de malades et seulement 20% de médicaments.

**Cela fait dix ans que le laboratoire de Tizi Ouzou devait fonctionner.**

Le coût de revient du traitement par malade et par an est de 10 000€.

Le coût de revient du traitement par un médicament générique est de 300 à 400 € par personne et par an.

Le problème qui freine la production du générique est la

durée d'un brevet, qui est de 15 à 20 années. La Cour internationale de La Haye ferme les yeux devant une plainte de fabrication du générique pour raisons humanitaires. De justice également. Il ne faut pas laisser mourir des populations pour cause de pauvreté.

Y a-t-il un lien entre Ebola et le sida ? La recherche est pratiquement commune.

Il faudrait élever la capacité de recherche et donc de traitement par l'installation d'un laboratoire P4, qui coûte extrêmement cher. Il le faut car le virus peut arriver en Algérie.

## RISQUE DE CONTAMINATION MÈRE-ENFANT Il est de -1% selon l'OMS

Sur 100 femmes séropositives qui accouchent, 25% risquent de transmettre le virus du sida (VIH) à leur enfant lors de l'accouchement. Toutefois, avec la découverte de la trithérapie, ce risque a baissé pour atteindre 1%, selon l'OMS. Par ailleurs, afin de réduire encore plus ce risque, des précautions supplémentaires doivent être prises. L'accouchement doit être programmé par voie césarienne afin d'éviter les contractions et la mère doit éviter l'allaitement qui augmente le risque de contamination de 10%.

## Les femmes touchées autant que les hommes par le virus

De 5% lors de l'identification du virus dans les années 80, le nombre de femmes contaminées par le sida n'a cessé d'augmenter au fil des années pour arriver aujourd'hui au même niveau que les hommes.

R. R.

## «Pour 1 cas diagnostiqué, 10 nous échappent»

D'après l'OMS, 0,1% de la population seraient contaminée par le virus du sida en Algérie. «En se référant à ces statistiques, on estime à 30 000 le nombre de séropositifs en Algérie. Le ministère de la Santé fait état de près de 10 000 cas dans tout le pays mais il ne faut pas oublier que pour 1 cas diagnostiqué, 10 nous échappent».

R. R.

## La sensibilisation à l'école pour une génération sans sida

Pour le P<sup>R</sup> Senhadji, l'école est le meilleur moyen pour sensibiliser les jeunes sur les risques et les modes de transmission du virus du sida. «Le système éducatif doit intensifier et améliorer la prévention contre les maladies transmissibles dont le sida. Les méthodes de communications doivent être adaptées aux aspects culturels et religieux de la famille algérienne. Une formation spéciale doit également être dispensée aux enseignants pour renforcer leurs capacités de communication».

R. R.

## Ebola arrive !

Selon le P<sup>R</sup> Senhadji, Ebola arrivera tôt ou tard. Les pouvoirs publics doivent par conséquent se préparer et mettre en place les moyens nécessaires pour la prise en charge rapide des premiers cas. Le pays a en effet, la capacité de mobiliser les moyens nécessaires pour parer à toute éventualité.

R. R.

# Pour une génération sans sida

O. Larbi

**Directeur de recherche au Centre d'immunologie du CHU de Lyon, l'éminent praticien algérien est toujours disponible pour intervenir et promouvoir la science, son projet de centre de recherche à Tizi-Ouzou est sur le point de voir le jour, tout comme il prône la prévention pour éviter les maladies et en réduire l'expansion surtout lorsqu'il s'agit de pandémies.**

Hier, au Forum de *DK News*, le professeur s'est surtout appesantie sur la prévention, non pas sur la célébration d'un jour de la lutte contre telle ou telle maladie, mais une action permanente qui touche toute la population.

## 5 minutes par mois

La prévention est une politique de longue haleine : le 1<sup>er</sup> décembre, Journée internationale de la lutte contre le sida, j'étais à Souk-Ahras en conférence devant les étudiants de 4 universités (Annaba, Guelma, Tébessa et Souk-Ahras). Les débats ont été riches et animés. Aujourd'hui, devant les médias, je poursuis ma campagne de sensibilisation. En prenant cet angle : comment pérenniser la prévention de toute maladie ? « Il faut asseoir la démarche en direction du plus grand nombre, d'abord les écoliers. Les professeurs des écoles doivent être instruits pour traiter des maladies épidémiques

au moins 5 minutes par mois ! C'est peu, mais les enfants sont des vecteurs formidables de communication ! Il y a ensuite les jeunes des quartiers : ce n'est pas difficile de convaincre un de leurs camarades influent, respecté pour toutes les raisons possibles. L'imam de la mosquée du voisinage est habilité à introduire dans son sermon ou son commentaire religieux des éléments d'information et de bonne conduite devant les problèmes infectieux. Enfin, les centres de rééducation pénitentiaires sont des lieux où il est possible de mener une éducation sanitaire positive. »

## L'atout prévention

Le professeur Senhadji a une parole qui compte. Il rappelle que le président Bouteflika lui a intimé de tout dire sur le sida en brisant les tabous !

« Le président est conscient de la nécessité de la prise de conscience par tous des dangers encourus en adoptant des conduites à risques. En conséquence, la création du centre de recherche de Tizi-Ouzou a été décidée, mais il a fallu 10 ans de patience et d'efforts pour que son inauguration se précise pour bientôt. » « Aujourd'hui, le ministre de la Santé annonce l'ouverture de 7 centres de diagnostic du sida : c'est très important pour deux raisons. D'abord, on reconnaît que la population algérienne n'est pas immunisée contre cette pandémie, puis que le nombre de porteurs sains est évalué (si on estime à 0,1% la population qui peut être touchée, on obtient 40 000 cas possi-

bles) ; on est loin de la sous-estimation des années passées. »

Ceci dit, le professeur s'empresse d'ajouter que les malades sont bien pris en charge, en Algérie, au moins pour le traitement par trithérapie : « La quadrithérapie qui pourrait prolonger l'espérance de vie au-delà de 20 ans est à ses débuts en Europe. Ici, on peut estimer à 15 ans les effets de la trithérapie. C'est important pour une personne âgée de 60 ans, mais pour un jeune de 20 ans ? »

On en revient au propos de fond du professeur : la prévention par l'information des jeunes générations.

## Briser les tabous

### « Ebola est à nos portes, il entrera »

Au détour d'une question, le professeur a attiré l'attention sur le danger imminent que représente le virus Ebola qui est « à nos portes, puisqu'il y a eu des cas au Mali et au Niger. Les précautions prises doivent être complétées par la construction d'hôpitaux de type P4 qui est des blocs indestructibles ne laissant passer aucun virus à l'extérieur, où on travaille dans des conditions des plus draconiennes : scaphandre de protection, atmosphère négative, notamment. Il existe 3 P4 dans le monde : à Lyon, en Californie et en Afrique du Sud. Les pays touchés par Ebola disposeront depuis peu de 7 P4 mobiles. »

Puissent les savants être entendus.



## FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE



# La société civile appelée à jouer un rôle important dans la prévention et la sensibilisation au sida

Des participants au Forum de la Sécurité nationale ont mis en exergue hier à Alger le rôle de la société civile dans la prévention et la sensibilisation au sida.

Dans ce cadre, le chef de service expertise médicale à la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN), Djian Hamed Mohamed, a précisé que les services de la

direction activaient en coordination avec la société civile dans le cadre de ses activités de proximité visant la sensibilisation aux dangers du sida. M. Djian Hamed a évoqué les méthodes adoptées par la DGSN en matière de prévention à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation à travers le territoire national. De son

côté, le président de l'organisation nationale des associations de prise en charge des jeunes, Abdelkrim Abidat a souligné l'importance de l'action de terrain en matière de prévention et de sensibilisation, indiquant que plusieurs activités ont été programmées en collaboration avec la DGSN comme le lancement du

plan de prévention de proximité en 2015 pour sensibiliser les jeunes aux dangers des fléaux sociaux et du sida.

M. Abidat a indiqué que, selon les dernières statistiques de l'Institut Pasteur, 1541 cas de sidéens et 7380 cas de séropositifs ont été enregistrés en Algérie.

APS



# ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

## Nécessaire diversification de la coopération algéro-saoudienne à la faveur de l'évolution du marché pétrolier



**Le ministre des Finances Mohamed Djellab a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'impérative diversification de la coopération entre l'Algérie et l'Arabie saoudite dans tous les domaines à la faveur de l'évolution du marché pétrolier et son impact sur les programmes de développement dans les deux pays.**

M. Djellab qui a coprésidé les travaux de la 10<sup>e</sup> Commission mixte algéro-saoudienne a exprimé la volonté des deux parties de diversifier leurs relations économiques à travers le développement des investissements saoudiens en Algérie et la consolidation des relations entre les hommes d'affaires algériens et saoudiens.

"Les développements récents qui ont marqué le marché du pétrole et leurs répercussions sur les programmes de développement dans les deux pays, exigent la mise en place d'une assise économique solide et diversifiée et une coopération dans tous les secteurs, notamment dans les domaines de la

planification, la prospective et les statistiques", a indiqué le premier responsable du secteur. Le ministre a invité les hommes d'affaires algériens et saoudiens à identifier de projets de développement complémentaires et réalisables qui soient mutuellement bénéfiques pour les deux parties, rappelant les grandes opportunités contenues dans le programme quinquennal 2015-2019.

Le cadre juridique de la coopération bilatérale a été renforcé par des textes ayant trait aux domaines du Commerce, de l'Education, du Tourisme et de la Formation professionnelle, a rappelé M. Djellab qui a exhorté les responsables des secteurs concernés à l'élaboration de la mouture finale des nouveaux textes en cours d'examen en prévision de leur signature.

S'agissant du dossier relatif aux investissements, le ministre a estimé nécessaire la programmation d'une première réunion de la commission de suivi des investissements durant cette session, soulignant l'importance de respecter les dates des réunions sectorielles et le suivi de la mise en œuvre des recommandations. A une question de l'APS en marge de la réunion sur l'évolution des prix du pétrole, M. Djellab a fait savoir que "l'économie algérienne a réussi durant les dernières années à mettre en place des mécanismes capables de faire face aux chocs extérieurs", faisant remarquer toutefois que les répercussions de ces si-

tuations sur le marché persistent toujours.

"L'Algérie défend ses intérêts sur la scène internationale en diversifiant son économie à travers l'encouragement des exportations hors hydrocarbures de nature à atténuer progressivement la charge sur le budget de l'Etat", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre saoudien du Commerce et de l'Industrie, Tawfiq Ben Fawzane El Rabia, a mis l'accent sur les aspirations de la partie saoudienne à hisser le volume des échanges commerciaux entre les deux pays qui sont passés de 436 millions de rials en 2008 à 2.150 millions de rials en 2013 (1 dollar équivaut à près de 4 rials).

Ainsi, le ministre saoudien a invité les hommes d'affaires algériens à tirer profit du programme de financement des exportations relevant du Fonds saoudien pour le développement qui facilite l'importation des produits saoudiens.

Il a, par ailleurs, souligné la volonté des hommes d'affaires saoudiens à investir en Algérie affirmant qu'ils étaient prêts à investir plus de 2 milliards USD en 4 mois.

La partie saoudienne s'intéresse notamment aux secteurs des matériaux de construction et celui des industries d'emballage et de conditionnement. Le ministre saoudien sera reçu, en marge des travaux de la commission mixte qui s'établira sur deux jours, par plusieurs responsables pour examiner les opportunités de coopération dans divers secteurs.

## La croissance en Amérique latine chutera à 1,1% en 2014, son plus bas niveau en 5 ans (Cepal)

La croissance en Amérique latine ralentira à 1,1% en 2014, soit son plus bas niveau en cinq ans, en raison d'une chute des investissements, avant de remonter à 2,2% en

2015, a estimé mardi la Commission économique pour la région

(Cepal).

En 2014, la croissance moyenne régionale a été de seulement 1,0%, la progression la plus faible depuis 2009<sup>1</sup>, un chiffre qui inclut aussi les Caraïbes, a déclaré lors d'une conférence de presse la Cepal, organisme de l'ONU, ayant son siège à Santiago du Chili.

Ce net ralentissement est la conséquence d'une baisse des investissements et du manque de dynamisme des grandes économies de la région, comme l'Argentine, où le PIB devrait reculer de 0,2%, le Brésil (+0,2%), le Mexique (+2,1%) et le Venezuela (+2%). Pour 2015, la Cepal anticipe une croissance régionale de 2,2%, grâce

aux forts taux de croissance au Panama (+7%), à la Bolivie (+5,5%) et au Pérou, qui progressera de 5% comme la République dominicaine.

"Cette hausse modérée se déroulera dans un contexte de reprise lente et hétérogène de l'économie mondiale, avec une dynamique à la baisse dans les prix des matières premières et un faible dynamisme de la demande externe de la région, ce qui s'accompagnera d'une plus

grande incertitude financière", a expliqué la Cepal.

Début octobre, le Fonds monétaire international (FMI) avait dressé un diagnostic similaire, prédisant une croissance de 1,3% en 2014, la plus basse en cinq ans, puis de 2,2% en 2015.

## L'UE octroie 95 millions d'euros pour la consolidation de l'Etat malien



L'Union européenne (UE) a octroyé au Mali 95 millions d'euros (62,32 milliards de FCFA) au titre du contrat d'appui à la consolidation de l'Etat malien, a-t-on indiqué mardi de source officielle. Cette aide s'inscrit dans le cadre de l'appui budgétaire de l'Union européenne au Mali pour l'année 2014, indique un communiqué publié mardi. A cette occasion, Richard Zink, représentant de l'UE au Mali, a déclaré que son institution "a confirmé son engagement substantiel aux côtés du peuple malien dans ses efforts de stabilisation et de reconstruction du pays". "En recevant cette dernière tranche de 95 millions d'euros à l'issue d'une évaluation positive des critères d'éligibilité, le Mali a prouvé sa volonté de poursuivre les réformes engagées et de se confronter ainsi aux nombreux défis auxquels le pays fait face", indique le texte.

En 2013, l'Union européenne avait déjà octroyé 120 millions d'euros d'appui budgétaire (78,71 milliards de FCFA) en faveur du Mali, rappelle le communiqué.

APS



## PROTECTION CIVILE 2177 interventions en 24 h

Durant la période du 2 au 3 Décembre 2014 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2177 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 5 les ont fait 8 personnes sur les lieux d'accidents et 12 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec 3 personnes décédées et 01 autre blessée suite à une collision entre 2 camions semi-remorque et un véhicule léger survenu sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit Ouled el Mahdi commune d'El-Hocéïma.

Pour ce qui est du bilan des opérations liées aux intempéries qui ont touché les wilayas ouest du pays notamment Sidi Bel Abbès, Mascara, Tlemcen, Oran, Relizane et les régions sud du pays wilaya d'El-Bayadh, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales à l'intérieur des habitations et édifices publics ont été effectuées par les éléments de la Protection civile dans la wilaya de Tlemcen notamment au niveau des communes de Tlemcen, Bensekrane, Sidi Abdelli, Maghnia et Ouled Mimoun ainsi que 3 effondrements enregistrés 2 murs et un 1 plafond d'habitats sans faire de victimes. Par ailleurs l'effondrement partiel d'une veille bâtie(R+3) à la cité Vali commune d'Oran a blessé 03 personnes, évacuées vers l'hôpital local.

A noter aussi 2 effondrements signalés dans la wilaya de Relizane sans faire de victimes. A retenir aussi l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour le dégagement de 2 véhicules légers cernés par les eaux pluviales et des opérations de pompage des eaux pluviales à l'intérieur de 15 habitations ont été effectuées dans la commune de Sidi Bel Abbès.

## GUÉ DE CONSTANTINE : IL POIGNARDE MORTELLEMENT SA VOISINE 20 ans de réclusion criminelle



A.Ferrag

Le tribunal criminel d'Alger a eu à traiter, en novembre 2014, une affaire de meurtre.

Il s'agit de Kamel, un jeune homme âgé de 35 ans, marié et père d'un enfant, qui a tué Farida sa voisine.

Il frappe à la porte de sa voisine Farida, Farida se lève pour aller ouvrir face à son voisin. Kamel bouscule Farida violemment, puis sort un couteau de sa poche et lui assène 8 coups mortels, il prévient ensuite dans sa chambre et s'empare des bijoux et de l'argent. Le cri-

minel s'enfuit.

Arrêté Kamel, ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui, une année plus tard, il fait la même déclaration lors de son procès. L'accusé Kamel reconnaît tous les faits retenus contre lui. La présidente ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé. En effet, Kamel avait un casier judiciaire bien chargé. L'accusé, sans profession et repris de justice, un grand criminel, agressions, vols, coups et blessures, menaces à l'arme blanche et tant d'autre délits.

Les faits sont clairs, le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très graves puisque l'accusé s'était acharné sauvagement sur sa victime insiste sur le fait que le mis

en cause a arraché la vie à sa voisine, il a commis le plus grave des délits et doit être jugé pour homicide volontaire avec prémeditation, demande que la plus lourde peine soit infligée à l'accusé, il requiert à son encontre la peine capitale usant des articles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal.

La défense, pour sa part, tente de sensibiliser le jury en plaidant les circonstances atténuantes.

La cour se retire afin de délibérer elle revient pour lire le verdict : Kamel est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour meurtre avec prémeditation conformément aux articles 254 et 255 du code pénal.

## GUELMA

### Des habitants de Guelma réclament le règlement d'un problème foncier, bloquent la RN 102

Des dizaines d'habitants du village d'Aïn Arkou dans la commune de Tam Louka (70 km au sud de Guelma) ont bloqué, mardi, la circulation sur la RN 102 (Guelma-Oum El-Bouaghi) pour réclamer le règlement du problème du foncier freinant la réalisation de leurs logements ruraux, a-t-on constaté.

Les manifestants dont la majorité a bénéficié d'arrêts administratifs pour la construction de logements ruraux, ont demandé au chef de la daira d'Aïn Mekhlouf (dont relève la commune de Tam Louka) de "hâter la régularisa-

tion du problème du foncier pour leur permettre d'entamer les travaux de construction de leurs habitations".

Contacté par l'APS, le chef de daira, Mustapha Bekka, a affirmé que des efforts étaient déployés pour résoudre le problème dans les "meilleurs délais possibles, après l'achèvement des études techniques réalisées par des bureaux d'étude spécialisés". Il a également indiqué que l'assiette foncière retenue est "un site de constructions précaires dont la majorité des familles qui l'occupaient ont été relogées".

Le 16 octobre dernier, les services de

daira avaient organisé un tirage au sort pour désigner le lot qui sera réservé à chacun des 398 bénéficiaires de logements ruraux, a encore indiqué M. Bekka.

Par ailleurs, un mouvement de protestation similaire se poursuit depuis lundi dans la commune de Bouhachane dont les habitants réclament "la fin de coupures d'électricité, le raccordement au réseau de gaz de ville, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et l'ouverture d'une cantine au lycée de la localité, ouvert il y a trois ans".

## SANTÉ

### Les praticiens généralistes de la santé publique poursuivent leur mouvement de grève

Les praticiens généralistes de la santé publique ont poursuivi, mardi, leur deuxième journée de grève, entamée lundi, pour exiger de la tutelle la satisfaction de leurs revendications professionnelles.

Selon le président du syndicat, Lyes Merabet, le taux de suivi de cette grève est de 80%, alors que pour le ministère de la Santé le taux de suivi de ce débrayage ne dépasse pas les 3%.

"Nous avons décidé de poursuivre le mouvement de débrayage suite à la non satisfaction de notre plateforme de revendications par le ministère de la Santé", a indiqué à l'APS, le Dr Merabet.

"Le ministère n'a pas réagi à notre courrier envoyé en septembre et c'est en dernier recours que nous avons pris la décision d'entamer cette grève", a-t-il dit. Pour sa part, le chargé de communication du ministère de la Santé, Slim Belkessam, a in-



diqué que les portes du dialogue n'ont jamais été fermées aux syndicats de la santé. S'agissant des revendications des praticiens généralistes, il a précisé que le ministère a informé que la révision du statut particulier "ne peut pas être à l'ordre du jour car les statuts sont récents et la mise en œuvre globale de leurs dispositions n'est pas terminée".

"Les statuts particuliers renvoient à la cohérence globale de la fonction publique et ne peuvent donc pas être traités indépendamment des autres secteurs", a-t-il expliqué. A propos du concours d'accès aux grades supérieurs, le ministère de la Santé a informé les syndicats qu'il avait bénéficié d'une dérogation exceptionnelle du Premier ministère pour organiser des concours de passage de grades au profit des corps concernés, a-t-il ajouté.

APS

FIGUE

# Des journées techniques à Béjaïa en vue de la labellisation de la figue



**La labellisation de la figue de Béni-Maouche, un bassin emblématique situé à 65 km au sud-ouest de Béjaïa, a polarisé l'ouverture, mardi, à Béjaïa, des premières journées techniques dédiées à ce fruit.**

Ces journées visent à sensibiliser, mobiliser et informer les professionnels de la filière, sur l'exigence de l'heure, à savoir, la valorisation et la promotion du produit dans toutes ses dimensions, à la fois technique, culturelle, historique et gastronomique.

Étale sur deux jours, la manifestation entend donner l'opportunité aux producteurs, du moins leur leader d'enrichir leur connaissance, grâce à une série de conférences techniques (conduite culturelle, technique de séchage, etc.) animé par des spécialistes du domaine et une session de formation, assurée par des experts de l'union Européenne, venus d'Italie et de France, pour en assurer l'encadrement.

Cette démarche, intervient en droite ligne de la mise en œuvre du projet de jumelage entre le ministère de l'Agriculture et l'instance européenne visant la reconnaissance de la qualité des produits agricoles nationaux par des signes distinctifs en rapport avec l'identité du terroir (IGAO) ou les appellations d'origine (IGAO). A l'instar de l'olive de Sig (Mascara), la datte de Tôlga (Biskra), la figue de Béni-Maouche est au cœur de ce projet, dont la concrétisation est prévue dans un délai de 24 mois.

Aussi ces journées techniques marquent le début d'un volet important de ce projet, coïncidant avec l'entame de l'opération de diagnostic du produit dans ses différentes déclinaisons, (aire géographique, caractéristiques culturelles et historique, savoir-faire) et qui prélude à une multitude d'autres actions notamment celles inhérentes, à la mise en place du système réglementaire, l'élaboration des cahiers des charges, ou liée à l'organisation technique de la filière (production, formation, commercialisation, promotion, échange), expliquera M. Hocine Hamdani, inspecteur principal au

ministère de l'Agriculture.

Les experts franco-italiens présents à cette occasion ont déjà entamé leur mission, passant en revue plusieurs vergers figuicoles, et des unités de transformation et de conditionnement, localisée dans la région de Béni-Maouche, candidate à la labellisation et réputée être le premier bassin nationale de production en quantité et qualité de figue. Elle en produit, bon an mal an, plus de 10.000 quintaux, soit le 1/10 de la production globale de la wilaya, qui par ailleurs occupe le leadership au niveau national.

Autant dire que sa labellisation, outre la plus-value qu'elle va générer, est de nature à susciter l'émulation parmi tous les producteurs, appelés à faire un effort en matière d'amélioration de la qualité de leur produit, notamment dans la perspective d'un placement sur le marché international.

En tous cas et au vu de la participation à cette manifestation, près d'une centaine de producteurs locaux, et de la qualité des produits exposés, l'espoir est permis pour rendre à la figue ses lettres de noblesse.

**SIDI BEL-ABBÈS**

## Saisie de 103 kilogrammes de kif traité provenant du Maroc

Les agents de la brigade des Douanes de Sidi Bel-Abbès ont opéré, dans la nuit de lundi à mardi, la saisie de 103 kg de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La saisie a été opérée lors d'un barrage de contrôle sur l'autoroute est-ouest à l'entrée de la localité de Sidi Ali Boussidi (wilaya de Sidi Bel-Abbès).

La marchandise prohibée a été découverte dans le réservoir d'un véhicule léger, a-t-on indiqué. Le trafiquant a été arrêté et remis aux services judiciaires compétents, a-t-on ajouté.

La valeur de la marchandise et du moyen de transport saisis est estimée à 7,3 millions DA et de l'amende douanière à plus de 73,8 millions DA, selon la même source.



**TISSEMSILT : JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS**  
**Ils célèbrent la fête avec leurs parents**

ABED MEGHIT

Al'occasion de la Journée mondiale des handicapés, comme chaque année, le 3 décembre, plusieurs mesures ont été prises par les autorités locales en vue de mieux prendre en charge cette frange de la société. Des expositions furent au menu de cette journée inoubliable, dont l'exposition de travaux manuels et des réalisations artistiques effectués par les enfants handicapés de l'école des jeunes sourds-muets (EJSM) et du centre médico-psychologique pour handicapés moteurs, afin de s'enquérir comme chaque année, des activités et les méthodes pédagogiques offertes aux enfants handicapés, le chef-lieu de la wilaya, a été une bonne occasion pour ces handicapés d'évaluer leurs expériences et de passer ensemble une journée agréable dans une ambiance conviviale. Le DAS, a devant un auditoire nombreux composé des responsables, des handicapés et de leurs parents, souligne les dispositions de l'Etat pour prendre en charge cette catégorie sociale qui ne doit plus souffrir de marginalisation et d'exclusion. La cérémonie s'est terminée par la distribution de fauteuils roulants et de voitures aux handicapés. Le DAS a ajouté que durant cette année 2014, beaucoup d'efforts ont été adoptés grâce à la communication sociale, pour améliorer les conditions de vie de cette catégorie de la population. Signalons aussi, que l'action sociale, une solidarité réelle qui s'est concrétisée, en permanence à travers des aides, et une prise en charge dans le cadre de l'action sociale du développement social au profit des handicapés, des couches défavorisées, des nécessiteux et des chômeurs. Diverses actions ont été orientées vers l'enfance en difficultés, ou des opérations multiples sont régulièrement menées.

**M'SILA**

## Arrestation de six personnes pour possession d'une arme à feu

Les éléments de la brigade de gendarmerie de Barhoum, à 48 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, viennent d'arrêter six individus impliqués dans un trafic d'armes de chasse, a-t-on appris auprès de la cellule de communication du groupement de GN, hier matin.

Agissant sur information, les gendarmes ont neutralisé les six individus au niveau du CWOI reliant Barhoum à Ain Khadra, soupçonnés de s'adonner à ce trafic prohibé, avant de procéder à leur arrestation alors qu'ils circulaient à bord d'une voiture transportant un fusil de chasse dissimulé dans le coffre arrière et des munitions. La même source a précisé que les six personnes ont été placées sous contrôle judiciaire.

M.B.

## ESPACE

# Une petite météorite relance le débat de la vie sur Mars



Une petite météorite d'origine martienne, tombée sur Terre en 2011, pourrait contenir des traces de carbone "d'origine biologique", affirment des chercheurs, relançant le débat autour de la présence de formes de vie sur Mars.

Ejectée de Mars par l'impact d'un astéroïde, cette roche martienne baptisée "Tissint" a terminé sa course sur terre le 18 juillet 2011. Elle présente des cavités remplies de traces de matière carbonée.

Ces dernières ont fait l'objet d'une analyse poussée réalisée par

l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et une équipe internationale (Chine, Japon et Allemagne).

Leurs résultats "plaident pour une origine biologique de ces inclusions" le carbone, a déclaré l'EPFL dans un communiqué.

## CANADA

## Nouveaux cas de grippe aviaire

Les autorités sanitaires canadiennes ont annoncé mardi le placement en quarantaine de deux fermes d'élevage de Colombie-Britannique (ouest) où des volailles sont mortes la semaine dernière après avoir été infectées par la grippe aviaire.

Des analyses préliminaires ont permis "de confirmer la présence de la grippe aviaire H5 dans deux exploitations de la vallée du Fraser", un élevage de dindons et un élevage de poulets, a indiqué l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans un communiqué.

Des analyses plus poussées sont en cours afin "de déterminer la souche et le sous-type exacts du virus" et les résultats seront connus "d'ici quelques jours", a précisé l'agence.

Tous les animaux des deux élevages touchés seront abattus dans les prochains jours sous supervision de l'ACIA, qui imposera en outre un périmètre de surveillance autour des fermes.



## JAPON

## La fusée H-2A décolle pour placer dans l'espace la sonde Hayabusa-2

La fusée japonaise H-2A a décollé hier après-midi (heure locale) du sud du Japon pour placer dans l'espace la sonde Hayabusa-2 qui a rendez-vous en 2018 avec un astéroïde, selon les images diffusées en direct par l'Agence japonaise d'exploration spatiale (Jaxa).

Le tir a été effectué comme prévu à 13h22 (4h22 GMT) depuis la base méridionale de Tanegashima sous un ciel bleu légèrement nuageux, après deux reports successifs dus à de mauvaises conditions météorologiques.



diriger vers 1999 JU3, un astéroïde primitif à peu près sphérique de moins d'un kilomètre de diamètre, qu'elle devrait atteindre aux environs de la mi-2018.

Ce lancement devait initialement avoir lieu dimanche dernier.

"La trajectoire suivie est conforme au plan de vol", a assuré un commentateur de la Jaxa plusieurs minutes après le départ.

Il faudra cependant attendre une heure et 47 minutes de vol avant la séparation de la sonde Hayabusa-2, qui devra ensuite se

diriger vers 1999 JU3, un astéroïde primitif à peu près sphérique de moins d'un kilomètre de diamètre, qu'elle devrait atteindre aux environs de la mi-2018.

## NAUFRAGE D'UN CHALUTIER SUD-CORÉEN

# Le bilan atteint 11 décès



Au moins 11 personnes ont été tuées après le naufrage d'un chalutier sud-coréen au large de la péninsule de Tchoukotka dans l'Extrême-Orient russe, a annoncé hier le ministère sud-coréen des Affaires étrangères dans un nouveau bilan.

"Dix corps ont été retrouvés dans les eaux près du site du chavirement de l'Oryong 501, portant

le bilan à 11 décès", a expliqué le ministère. Parmi les dix corps se trouvent trois Sud-Coréens, un Philippin et six Indonésiens, selon la même source.

Le bateau de pêche de 1.753 tonnes a sombré lundi dans l'ouest de la mer de Béring, près de la Russie, et un décès avait été confirmé alors que sept personnes avaient été secourues, dans un précédent

bilan. Le bilan pourrait s'alourdir du fait que la mer est connue pour ses eaux froides et ses mauvaises conditions météorologiques, qui entraînent les opérations de secours.

Le navire vieux de 35 ans a quitté le port sud-coréen de Busan le 10 juillet pour pêcher le lieu jaune en mer de Béring.

APS

## PAPILLOMAVIRUS L'OMS recommande deux doses de vaccin au lieu de trois, dès 9 ans



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise désormais deux injections, au lieu de trois auparavant, du vaccin contre le papillomavirus humain (HPV), responsable du cancer du col de l'utérus.

Le vaccin est actuellement préconisé pour les jeunes filles de 11 à 14 ans.

"Deux injections sont aussi efficaces que trois", a estimé l'OMS, qui présente ses nouvelles recommandations au Congrès mondial de lutte contre le cancer à Melbourne.

"La combinaison d'outils plus efficaces et accessibles pour prévenir et traiter le cancer du col de l'utérus va contribuer à alléger le coût de la santé, en particulier dans les pays à bas revenus", a précisé Nathalie Broutet, épidémiologiste à l'OMS.

Par ailleurs le dépistage à partir de 18 ans des infections au papillomavirus -- responsables de 99% des cancers du col de l'utérus -- peut se faire tous les cinq ans en cas de résultats négatifs, contre deux ans actuellement dans de nombreux pays.

Le premier vaccin contre le HPV a été mis sur le marché en 2006.

## CHINE

## 3 écoliers meurent dans un accident de bus scolaire



Trois écoliers ont trouvé la mort mardi après-midi dans la collision de leur bus scolaire avec un camion dans la province orientale du Shandong.

Trois des quatre écoliers blessés dans l'accident ont succombé à leurs blessures à l'hôpital, ont déclaré hier les autorités du district de Kenli de la ville de Dongying.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le bus de l'école primaire centrale de la rue de Kenli a percuté de plein fouet un camion avant de se renverser.

L'enquête sur la cause de l'accident est toujours en cours.

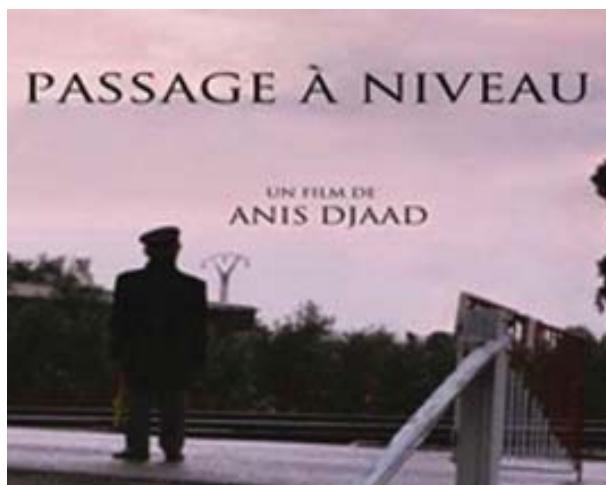
## 25<sup>E</sup> JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE

### Passage à niveau, de Anis Djaâd projeté en compétition

Le court métrage *Passage à niveau*, un film méditatif sur la solitude d'un garde-barrière de trains, du réalisateur algérien Anis Djaâd, a été projeté lundi en compétition des 25<sup>e</sup> Journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui se tiennent à Tunis depuis samedi.

Deuxième œuvre du réalisateur, après *"Le hublot"* présenté également aux 24<sup>e</sup> JCC, ce film de 23mn montre la vie morne et répétitive d'un vieil employé --Rachid Ben Alal-- affecté à la sécurisation, de jour comme de nuit, d'un passage à niveau dans un village algérien et qui, un jour, reçoit une mystérieuse lettre qui va bouleverser ses habitudes.

Avec très peu de dialogues et des plans qui jouent sur le contraste entre l'immensité des paysages autour de la gare et le réduit modeste du personnage, le réalisateur s'attache à communiquer au spectateur l'isolement de ce vieil homme,



dont le seul lien avec le monde extérieur consiste à répondre aux appels annonçant le passage imminent d'un train.

Analphabète, le héros va se lier avec un clochard --Samir El Hakim--, pour lui demander de lui lire une lettre dont le contenu n'est pas dévoilé, mais que le cinéaste a choisi de suggérer par les textes de chansons de Dahmane El Harrachi et d'Ahmed Wahbi, sur la trahison et la nostalgie. Faisant partie du "programme B" de la sélection "Passage à niveau" a été projeté avec des courts métrages comme *"Welcome home"* du réalisateur burundais Joseph

Ndayisenga ou *"Chouf"* de la tunisienne Imen Dellil traitant du quotidien délicat d'un couple de non-voyants avec des enfants en bas âge.

Consacré à la disparition des métiers de l'artisanat et du tissage au Maroc concurrencés par l'industrie du textile *"Troisième main"* du cinéaste marocain Hicham Elladdadi a également été projeté lors de cette séance.

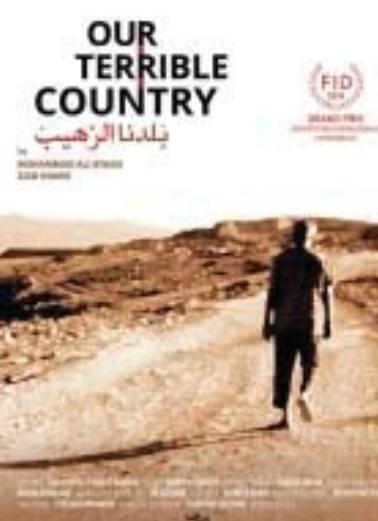
OUvertes samedi, les 25<sup>e</sup> JCC se poursuivent jusqu'au 6 décembre à Tunis et dans six autres villes tunisiennes avec 15 longs métrages, 16 courts métrages et 19 films documentaires en compétition officielle.

### "Our terrible country", une immersion dans la Syrie meurtrie

Le film documentaire *"Our terrible country"* (Notre terrible pays), réalisé par le cinéaste syrien Mohammad Ali Atassi pour montrer le drame humain et la violence qui secouent la Syrie depuis quelques années a été projeté lundi soir à Tunis.

D'une durée de 83 mn, ce film témoignage a été présenté dans le cadre de la compétition officielle du film documentaire des 25<sup>e</sup> Journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui se tiennent à Tunis depuis samedi. Dans cette œuvre toute récente, le réalisateur suit le périlleux voyage de Yassin Hadj-Salah écrivain, militaire et opposant syrien et du photographe Ziad Homsi depuis la ville de Douma, au sud-est, jusqu'au nord du pays aux frontières avec la Turquie.

A Douma, une ville qui vient tout juste de se débarrasser des milices armées et des snipers, où l'opposant s'était installé avec son épouse après sa libération en 1996, Yassin Hadj-Salah dévoile l'étendue des dégâts : une ville réduite à un immense amas de gravats, une morgue de fortune installée dans la rue et



des centaines de victimes et de déplacés laissant derrière eux un semblant de ruines fantômes.

Le simple fait de suivre le quotidien de Yassin Hadj-Salah témoigne d'une population qui se prépare pour "quitter les lieux dans

l'immédiat tout en luttant comme si elle était condamnée à rester éternellement" dans une ville menacée par les terroristes de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) qui avaient fait prisonniers les frères de l'intellectuel.

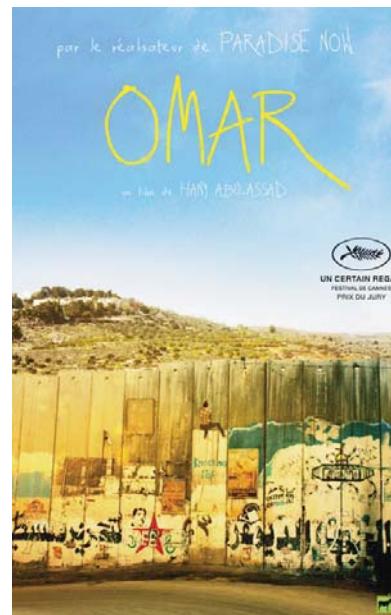
Le voyage vers la ville de Raqa au nord renseigne le spectateur du drame des populations déplacées obligées de traverser des zones inhabitées, hostiles et sillonnées par les terroristes.

Cette crise Yassin Hadj-Salah la justifie par la faible place "qu'occupent la culture et l'intellect dans la société syrienne" en plus des barrières érigées "par les autorités entre le peuple et son élite" laissant le champ libre à toutes sortes d'obscurantismes et de violences.

Une fois "temporairement exilé" à Istanbul, Yassin Hadj-Salah apprend à la fin du tournage que son épouse a été faite prisonnière de l'organisation terroriste et reste sans nouvelles d'elle jusqu'à aujourd'hui.

Avec *"Our terrible country"*, le réalisateur Mohammad Ali Atassi a réussi le pari de parler de la violence, de la dénoncer et d'en montrer l'étendue sans jamais la porter à l'écran ou la reproduire. Inaugurées samedi, les 25<sup>e</sup> JCC se poursuivent jusqu'au 6 décembre à Tunis et dans six autres villes tunisiennes.

*Omar*, un film palestinien particulier qui gagne les faveurs du public de Tunis



Le film *"Omar"*, grande production du réalisateur palestinien Hany Abu Assaad, une aventure humaine faite d'amour et d'amitié gardant la lutte du peuple contre l'occupation en trame, a reçu un excellent accueil du public tunisien lors de ses projections.

Présenté en compétition officielle des 25<sup>e</sup> Journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui se tiennent à Tunis depuis samedi, cette œuvre de 98mn a réussi à attirer un grand nombre de spectateurs et à faire parler d'elle dans les rues de la capitale tunisienne. Un groupe de trois amis d'enfance persécutés et constamment humiliés par les forces d'occupation montent une opération pour tuer un soldat israélien suite à laquelle l'un d'entre eux, Omar, se fait arrêter et torturé puis arrive à convaincre ses tortionnaires qu'il se mettra à leur service une fois en liberté.

Une fois dehors Omar avoue son amour pour Nadia, la sœur du chef de la petite bande de fugitifs qu'il souhaite épouser et essaie de brouiller les pistes des services secrets israéliens, s'en suivent des séquences de poursuites digne d'un grand film d'action à travers les quartiers palestiniens.

Omar se fait écroquer une seconde fois et les services menacent de s'en prendre à sa fiancée s'il ne leur offre pas la tête de son ami et futur beau-frère avant de le remettre en liberté et de lui bâtrir une réputation d'espion auprès des siens qui lui vaut la méfiance de tous, même de sa fiancée.

L'évolution des événements met en avant le flou et les divisions, jetées par les forces de l'occupation, qui gangrènent les rangs de la résistance palestinienne en plus du déchirement que cela peut engendrer entre les membres d'une même famille. Sans mettre en avant la dénonciation de l'occupation ni glorifier la résistance, Hany Abu Assaad apporte un regard décalé et humain sur la situation en Palestine, qu'il garde en trame de fond, en consacrant la plus grande partie de son film à l'aventure humaine où l'amour cotoie la haine, la méfiance et la douleur.

Sorti en 2013, *"Omar"* a été nominé aux Oscars et a reçu le Prix du jury de la section "un certain regard" du Festival de Cannes de la même année. En 2006 le même réalisateur avait été nominé aux oscars pour *"Paradise now"*. Inaugurées samedi, les 25<sup>e</sup> JCC se poursuivent jusqu'au 6 décembre à Tunis et dans six autres villes tunisiennes.

*"El Wahran"* de Lyes Salem, *"Loubia hamra"* de Narmine Mari, *"Passage à niveau"* de Anis Djaâd, *"Les jours d'avant"* de Karim Moussaoui, *"El oued, el oued"* de Abdennour Zahzah et *"Chantier A"* coréalisé par Tarek Sami, Karim Loualiche et Lucia Dèche représentent le cinéma algérien en compétition officielle des JCC.

APS

# Pouce ou tétine, quelles différences ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarderait le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

## Côté pouce

### Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. A la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

### Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à téter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

### Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tête longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit suceur arrête de téter avant l'âge de 3 ans.

### Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un drap-drap autour pour changer le goût.

## Côté tétine

### Elle préviendrait le développement des allergies

En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne



pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

### C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

### Elle n'est pas physiologique

En 1992, une étude publiée par l'American Academy of Pediatric Dentistry montrait déjà qu'il n'y a pas de différence notable sur les déformations dentaires entre les utilisateurs d'une tétine normale et d'une tétine dite « physiologique » ou encore « orthodontique », comme certains fabricants le laissent croire.

### Elle déclenche plus d'otites

Une étude hollandaise a montré que le risque d'otites moyennes récurrentes est 90 % plus élevé chez les utilisateurs de sucettes. En cause, l'augmentation du reflux des sécrétions du nez et du pharynx dans l'oreille qui faciliterait l'entrée de microbes. De surcroît, les modifications de la mâchoire provoquées par la tétine entraîneraient des dysfonctionnements de la trompe d'Eustache (organe qui relie les oreilles à l'arrière du nez).

### Comment aider bébé à arrêter ?

Rien ne peut se faire sans l'adhésion de l'enfant. Il faut éviter de le brusquer et l'aider dans sa démarche. Suggérer de ne pas sortir la tétine de son lit ou de sa chambre. Ranger le doudou qui donne envie de téter. Parler en amont du jour où il pourra arrêter de sucer pouce ou tétine et qu'il deviendra grand. Proposer de fêter l'événement, avec un cadeau à l'appui.

## Bébé : des couvertures trop amples peuvent l'étouffer



Risque de suffocation ou de mort subite. Encore trop de parents ignorent les dangers liés au fait de laisser bébé dormir dans un couchage mal adapté. Un lit a priori confortable peut parfois mettre en danger la vie de bébé. Beaucoup de parents continuent à envelopper bébé dans des couvertures trop lâches qui peuvent l'étouffer et provoquer son décès. C'est le constat dressé par l'Institut national de santé américain et le centre de contrôle et de prévention des maladies. Ils ont épaulé les données recueillies issues de 17 années d'enquêtes téléphoniques menées sur un total de presque 20 000

parents. Un risque accru de mort subite. Les résultats, parus dans la revue scientifique Pediatrics, montrent que certes les comportements des parents ont évolué, mais qu'un effort de sensibilisation reste à accomplir. En 1993, presque 7 parents sur 8 plaçaient bébé dans un environnement peu sécurisé constitué par exemple de couvertures lâches, un tour de lit épais, une couette, des oreillers ou une peluche. En 2010, ils étaient encore la moitié à le faire. Le problème avec ce couchage, ignoré encore par certains parents, c'est que le bébé peut s'emmoufler et s'étouffer. Les experts rappellent la bonne pratique

pour assurer la sécurité de bébé pendant son sommeil : le mettre sur le dos, sur un matelas bien ferme, et le placer dans une turbotte ou une gigoteuse. La chambre du bébé doit rester à une température modérée, comprise entre 18 et 20 degrés et ne doit évidemment pas être exposée à la fumée de cigarette, pointe encore l'étude. La configuration du lit du bébé n'est pas le seul danger auquel le nourrisson est exposé quand il dort. Des chercheurs du Missouri, aux Etats-Unis, ont également mis en garde contre le danger d'asphyxie et d'écrasement quand les parents dorment avec bébé dans le canapé.

## Douleur du bébé : la présence de la maman l'apaise

La présence apaisante de sa mère aide à soulager la douleur du bébé, selon une étude menée sur des rats par le Centre médical Langone de l'Université de New-York. Une étude menée par les chercheurs du Centre médical Langone, de l'Université de New-York (Etats-Unis) montre pour la première fois que la douleur des bébés est apaisée par la présence de la mère. Elle montre en outre que cette présence modifie l'activité des gènes dans la région du cerveau impliquée dans les émotions.

Pour cette expérience, les chercheurs ont généré de légères impulsions électriques chez de jeunes rats. En étudiant quels gènes étaient actifs dans la région de l'amygdale (responsable de la gestion des émotions dont la peur ou la douleur), ils ont découvert que la douleur provoquait l'activation de plusieurs centaines de gènes. Mais ils ont également observé qu'en présence de leur mère, le nombre de gènes actifs dans la zone de la douleur du cerveau des bébés rats chutait en dessous

de 100. «Cela signifie que lorsque la mère réconforte son enfant cela ne provoque pas seulement une réponse comportementale mais que le réconfort est également induit par les circuits neurologiques» explique le Dr Regina Sullivan, neurobiologiste et professeur à l'Université de New-York.

L'étude a uniquement été menée sur des rats. Mais selon le médecin, cette découverte pourrait aider à la gestion de la douleur dans les unités de soins pédiatriques.



## Mort inattendue du nourrisson : une anomalie du cerveau dans 40% des cas

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'ici inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (Etats-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue partagent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque. Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme «syndromes de la mort inattendue du nourrisson». Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle.

«Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi» ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

### Mort inattendue du nourrisson : la prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.

- Utiliser un matelas ferme. Le matelas mou ou des objets tels que les oreillers, édredons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant. Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.

- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un facteur de risque démontré : son éradication pourrait prévenir un tiers des morts inattendues du nourrisson.

- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.

- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

# BRONCHIOLITE DU NOURRISSON : La kiné respiratoire en question

*La bronchiolite du nourrisson est une maladie respiratoire d'origine virale, principalement causée par le virus respiratoire syncytial. Cette maladie très contagieuse touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons.*

Elle se traduit par un rhume et une toux pouvant évoluer vers une gêne respiratoire et des difficultés à s'alimenter. Le traitement de la bronchiolite repose sur le lavage du nez avec du sérum physiologique, voire un apport d'oxygène si nécessaire. La kinésithérapie respiratoire est souvent prescrite pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche, bien que la preuve de son efficacité ait été peu évaluée.

Dès pédiatres suisses ont réalisé une étude sur 99 enfants de moins de un an (environ quatre mois en moyenne) admis à l'hôpital pour une bronchiolite. L'objectif était de comparer l'évolution de la maladie en

fonction du traitement appliqué. Tous les bébés participants bénéficiaient d'un traitement symptomatique (lavage du nez, oxygénation si nécessaire). Pour cinquante d'entre eux, cette prise en charge était associée à la kinésithérapie respiratoire. Les résultats obtenus dans chaque groupe sont comparables. Avec ou sans kinésithérapie respiratoire, le délai pour obtenir une amélioration de l'état de santé de l'enfant (amélioration de la respiration, du sommeil et de l'alimentation) semble identique. Pour les auteurs, le traitement par kinésithérapie respiratoire n'est donc pas justifié chez un nourrisson hospitalisé pour bronchiolite.



## LES COLLIER DE DENTITION Une fausse bonne idée

La société française de pédiatrie alerte les parents de jeunes enfants sur les risques liés au port de colliers de dentition. Les colliers d'ambre ont la réputation (non établie) de calmer les douleurs des poussées dentaires des tout-petits. A la mode, ils sont achetés par de nombreux parents notamment en pharmacie, magasin de puériculture ou sur Internet.

Cependant le port d'un collier par un petit enfant comporte un risque d'étranglement. En outre, le collier peut se rompre et exposer l'enfant au risque de s'étouffer en inhalant les perles d'ambre.

De mars à juillet 2011, les services de pédiatrie de deux hôpitaux à Toulouse et Montauban ont distribué des fiches d'information sur les dangers de ces colliers. Ils ont également conduit 25 entretiens



dont il résulte que les nourrissons ont commencé à porter un collier dès l'âge de 4 mois en moyenne.

Plus de 90% des parents n'ont pas été informés des dangers potentiels lors de l'achat du collier.

Même informés d'un cas récent de décès accidentel lié au port d'un collier, certains parents ont continué de faire porter un collier à leur nourrisson, tant ils redoutaient de voir leur enfant souffrir. Or les bénéfices supposés de ces colliers ne se basent sur aucune preuve scientifique.

Les auteurs de l'étude recommandent l'interdiction de la vente de ces colliers de dentition dans les pharmacies. De plus, toute publicité vantant les mérites de ces colliers devrait être interdite. Plusieurs décisions de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (Ansm) ont déjà été prises en ce sens depuis 2010. Tous les professionnels de la petite enfance sont également encouragés à parler aux parents des risques liés à cette pratique.

## Royaume-Uni : le succès de l'allaitement maternel en échange de bons d'achat

Recevoir une contrepartie pour allaiter son enfant. Le projet pilote, expérimenté dans les régions du Derbyshire et le South Yorkshire l'an dernier a bien fonctionné. Il va être étendu à tout le pays. Au départ, elles étaient 108 jeunes mamans britanniques à avoir accepté d'allaiter en échange de bons d'achat pour chouchouter leur bébé avec des vêtements, des jouets et des produits alimentaires. Si l'initiative a suscité pas mal de remous en Grande-Bretagne, elle a été victime de son succès. Le bilan est si positif que l'expérience, à l'origine circonscrite à deux

comtés, va être étendue à 4 000 femmes originaires de tout le pays. Le Royaume-Uni connaît le plus bas taux d'allaitement en Europe (65 % de mères allaitent, un taux en-dessous des autres pays européens). Malgré ses détracteurs, la méthode semble avoir fait ses preuves au niveau local pour inciter les mamans britanniques à donner le sein à leur nourrisson. Les participantes au projet ont pu gagner jusqu'à 240 euros pour six mois d'allaitement. Elles ont reçu leurs bons d'achat selon leur souhait, quand leur bébé avait deux jours, dix jours, trois mois ou six

mois. L'extension du projet va être supervisée par les universités de Sheffield, Dundee et Brunel, au Royaume-Uni. Le Dr Clare Relton, interrogée par The Guardian, justifie la méthode : «Pendant des décennies des majorités de bébés ne recevaient pas assez de lait maternel malgré les efforts entrepris pour changer la donne. Maintenant nous allons conduire ce vaste projet pour voir si les bons d'achat peuvent augmenter le taux d'allaitement du pays et constituer une utilisation utile des fonds publics britanniques».

# Lutte contre Ebola

Une campagne de mobilisation contre Ebola via SMS (l'Afrique contre Ebola) visant à lever des fonds a été lancée par l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué de l'organisation.

"Pour la première fois, les opérateurs de réseaux mobiles d'Afrique se sont associés avec la Commission de l'UA pour soutenir la lutte contre Ebola en Afrique de l'Ouest", a expliqué l'UA dans le communiqué, précisant que la campagne "durera jusqu'en février 2015".

L'initiative compte lever des fonds via une plateforme SMS pour le déploiement de travailleurs de santé africains dans les pays touchés", selon le texte.

Le texte rappelle que l'UA mène la lutte africaine contre Ebola dans le cadre de sa mission ASEOWA, et 87 professionnels de santé ont été déjà déployés au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée. L'UA a pour objectif d'envoyer plus de 1000 travailleurs de santé dans les pays touchés avant la fin du mois, selon la même source. Le lancement de la campagne par SMS coïncide avec la cérémonie d'envoi de 250 membres nigérians des corps de médecine dans les pays touchés par Ebola qui se



déroulera à Lagos. Le ministère fédéral nigérian de la Santé (MoH) a commencé à former des volontaires qui seront envoyés au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée pour contenir le virus Ebola. Le secrétaire permanent du MoH, Linus Awute, a annoncé cette information à l'ouverture lundi à Lagos de la Formation pour endiguer Ebola, précisant que 504 volontaires sont concernés par cette formation. Il a ajouté que presque 98% de ces vo-

lontaires ont participé à la formation sur le contrôle du virus Ebola au Nigeria. "Ils sont principalement des Etats de Lagos et de Rivers".

De plus, Lagos contribue à 28 médecins qui ne font pas partie de la formation, a-t-il précisé. Jide Idris, commissaire de la santé de l'Etat de Lagos, a ajouté que le pays est toujours vulnérable.

Près de 7.000 personnes sont mortes du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, selon le dernier bilan de l'OMS.

## Obama appelle le Congrès à débloquer un fonds de 6 milliards de dollars

Le président Barack Obama a appelé mardi le Congrès américain à débloquer un fonds d'urgence de quelque 6 milliards de dollars pour combattre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et gérer le risque aux Etats-Unis.

"Nous ne pourrons vaincre Ebola sans financements complémentaires", a-t-il lancé, lors d'une visite dans les locaux des Instituts américains de la santé (NIH), à



Bethesda, dans la proche banlieue de Washington. "Si nous voulons que d'autres pays continuent à se mobiliser, nous devons continuer à monter la voie", a-t-il ajouté, rappelant que quelque 3.000 Américains, civils et militaires, étaient désormais déployés sur le terrain en Afrique de l'Ouest, principalement au Liberia, pays le plus touché. Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le virus a fait 6.070 morts, sur un total de 17.145 personnes infectées.

## GRIPPE AVIAIRE AUX PAYS-BAS : Tests positifs sur des canards sauvages

Des canards sauvages se sont révélés porteurs du virus de la grippe aviaire aux Pays-Bas après avoir subi des tests, ont affirmé lundi des chercheurs du Centre médical Erasmus de Rotterdam, qui n'écartent pas que d'autres oiseaux migrateurs soient aussi infectés.

Les oiseaux testés positifs sont porteurs de la variante H5 hautement infectieuse de la grippe aviaire, a indiqué la même

source, qui dit ignorer s'il s'agit du même type du virus découvert dans les cinq foyers détectés jusqu'à présent.

"Nous savons maintenant que ces canards sauvages sont porteurs du virus de la grippe aviaire, mais il pourrait aussi y avoir d'autres types d'oiseaux migrateurs qui sont infectés", a déclaré l'un des chercheurs d'Erasmus à la télévision néerlandaise. Il a indi-



APS

## ÉGYPTE

# 188 personnes condamnées à mort pour le meurtre de policiers

Un tribunal égyptien a condamné mardi 188 personnes à la peine de mort, inculpées pour le meurtre de 11 policiers en 2013, a rapporté le site Internet d'informations officiel en langue arabe, Ahram.

Selon Ahram, ce jugement est préliminaire et le Grand Mufti, la plus haute autorité islamique légale du pays, sera consulté pour un avis juridique avant d'exécuter les peines.

"Le massacre de Kerdasa" remonte au 14 août 2013 au moment où des dizaines de partisans du président isla-



miste destitué Mohamed Morsi ont pris d'assaut le commissariat de police principal du district de Kerdasa dans la province de Gizeh. Onze policiers et deux passants ont été tués au cours de l'incident.

L'assaut a eu lieu peu de temps après la répression par la police des

deux principaux sites pro-Morsi dans les provinces du Caire et de Gizeh.

En septembre 2013, les forces de police ont mené une offensive contre Kerdasa, et arrêté 188 personnes accusées de meurtre, terrorisme et de dégradation de biens publics.

## L'ONU critique le "manque de responsabilité des forces de sécurité"

Le Haut-commissariat aux droits de l'homme de l'ONU s'est dit "préoccupé" par le "manque de responsabilité des forces de sécurité" égyptiennes lors des manifestations du week-end dernier dans le pays.

"Nous sommes préoccupés devant le manque de responsabilité et la violation des droits humains par les forces de sécurité égyptiennes lors de manifestations", a dit le porte-parole du haut-commissariat Rupert Colville, mardi à Genève.

Au moins cinq personnes ont été tuées au Caire, dont deux policiers, lors de heurts opposant des manifestants et la police égyptienne. L'ONU a appelé les autorités à ne pas "faire d'usage excessif de la force" et à conduire des "re-

cherches indépendantes" sur tous les cas de violations des droits humains commis lors de manifestations.

Elle a également demandé aux manifestants d'exprimer leurs revendications de "manière pacifique". Le Haut-commissariat des droits de l'homme a également critiqué la condamnation le 26 novembre de 78 mineurs à 2 à 5 ans de prison pour "appartenance à une organisation terroriste", parce qu'ils avaient manifesté pour réclamer le retour de l'ex-président Mohamed Morsi, destitué par l'armée en 2013.

"Nous demandons au gouvernement égyptien de libérer immédiatement tous ceux qui ont été emprisonnés alors qu'ils exprimaient légitimement leur droit de se rassembler pacifiquement", a ajouté M. Colville.

## SOUDAN

## Réunion ministérielle des pays voisins de la Libye aujourd'hui à Khartoum

Les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye tiendront, aujourd'hui dans la capitale soudanaise Khartoum, une réunion sur les moyens visant à trouver une solution politique à la crise qui secoue depuis plus de trois ans ce pays du Sahel.

L'Algérie, qui joue un rôle important dans le cadre des efforts visant le règlement pacifique de la crise libyenne, sera représentée à cette réunion, par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

C'est l'Algérie qui a pris l'initiative d'appeler à la création, dans le courant de l'année, du groupe des Etats voisins de la Libye pour trouver une solution à la crise politique dans ce pays frère à travers le dialogue entre les belligérants et loin de toute ingérence étrangère.

Au cours de la réunion de Khartoum, la cinquième du genre, les ministres "procéderont à une évaluation des efforts en cours visant à réunir les conditions d'un dialogue entre les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels, afin de promouvoir une solution politique qui préserve l'intégrité, l'unité territoriale et la stabilité du pays.

Khartoum avait proposé fin octobre de réunir les principaux acteurs de la crise en Libye. Le gouvernement libyen dirigé par Abdallah al-Theni a accepté ce plan.

### Soutenir l'armée libyenne

La réunion de Khartoum se tiendra dans un contexte marqué par de vives ten-



sion en Libye, livrée à l'anarchie depuis la chute en octobre 2011 du régime de Maamar El-Gaddafi.

Le ministre libyen des Affaires étrangères Mohamed al-Dairi a exprimé récemment le souhait de son pays de voir la rencontre de Khartoum déboucher sur "un accord sur un cadre politique qui favorise un règlement politique à la crise libyenne". Le chef de la diplomatie libyenne a aussi fait part du souhait de son pays de voir la réunion d'aujourd'hui aboutir à "une entente entre les pays participants sur des bases précises à même d'éviter les désaccords qui ne servent ni l'intérêt national de la Libye ni la question libyenne".

Face au chaos qui règne dans le pays et l'incapacité des autorités de transition de

former une armée et d'asseoir leur autorité sur un nombre de milices qui font la loi dans le pays, le ministre libyen a appelé la communauté internationale à "appuyer" les capacités de l'armée libyenne dans leur lutte contre le terrorisme, soulignant que les éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI Daech) étaient "présents sur le sol libyen".

### Instabilité politique et sécuritaire

La crise en Libye s'aggrave de plus en plus: depuis septembre, le pays est dirigé par deux gouvernements et deux Parlements qui se disputent le pouvoir à distance, une situation qui préoccupe la communauté internationale qui avait re-

## LIBYE

## 7 morts dans des raids aériens à l'Ouest

Sept personnes, dont cinq travailleurs étrangers, ont été tuées et 25 autres blessées mardi dans des raids aériens sur la ville libyenne de Zouara (Ouest) menés par des forces pro-gouvernementales, a indiqué un responsable local.

"Il y a eu trois raids aériens aujourd'hui (mardi) sur Zouara, qui ont visé un dépôt de denrées alimentaires, une usine de produits chimiques et un petit port", a précisé ce responsable sous couvert de l'anonymat.

Il n'était pas possible dans l'immédiat de vérifier de source indépendante le bilan de ce responsable, qui a assuré que les forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouvernement reconnu par la communauté internationale étaient derrière ces attaques.

## MALI

## 3 soldats blessés dans l'explosion d'une mine dans le nord du Mali

Trois soldats de la mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) ont été blessés, mardi, dans l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule à Aguelhoc, dans le nord du pays, a annoncé la Minusma.

"Un véhicule des Casques bleus du continent a heurté un engin explosif aux abords du camp de la Minusma à Aguelhoc. Un bilan provisoire fait état de trois blessés dont un grave", indique un communiqué de la mission onusienne.

"Des moyens aériens ont immédiatement été déployés dans le but de sécuriser la zone et porter assistance aux soldats de la paix", ajoute la même source.

connu le Parlement désormais invalidé et le gouvernement d'Abdallah al-Theni qui siège à Tobrouk faute de sécurité dans la capitale. Pour rappel, le gouvernement parallèle établi à Tripoli est dirigé par Omar al-Hassi. Cette confusion profite aux groupes armés et milices qui continuent d'agir en dehors de toute légalité. Benghazi, deuxième ville du pays et point de départ du soulèvement de février 2011, est en proie à une violence quotidienne qui oppose, depuis mai, d'un côté les partisans du général à la retraite Khalifa Haftar et des milices armées dont Ansar al-Charia.

Le général Haftar qui a déclaré que son objectif était de "rétablir la légitimité" de l'Etat libyen et "éradiquer le terrorisme", est soutenu par le gouvernement de transition libyen et par plusieurs unités de l'armée. Plus de 450 personnes ont été tuées à Benghazi depuis le début le lancement le 15 octobre de l'offensive des forces loyales à Haftar contre les milices armées.

Les violences continuent aussi à frapper d'autres villes libyennes: dans l'ouest du pays, sept personnes, dont cinq travailleurs étrangers, ont été tuées et 25 autres blessées mardi dans des raids aériens sur la ville de Zouara, selon les autorités locales.

Zouara ainsi que d'autres villes de l'ouest libyen soutiennent Fajr Libya, une coalition hétéroclite de milices qui s'est emparée l'été dernier de la capitale libyenne Tripoli après en avoir chassé les milices rivales de Zentan.

APS



## LIBAN

## Sept soldats tués dans une embuscade dans le nord

Sept soldats libanais ont été tués mardi dans un guet-apens tendu par des hommes armés dans le nord du pays, non loin de la frontière avec la Syrie, a indiqué une source militaire.

Les sept militaires ont été tués dans une embuscade dressée par des hommes armés dans la région désertique de Telat El-Hamra aux environs de Ras Baalbeck, a précisé la source qui fait également état d'une rupture de contact avec sept autres.

Cette attaque a été suivie de violents combats dans la région entre l'armée et les auteurs de l'attaque", a précisé cette source citée par l'AFP.

Selon une source locale de sécurité, l'attaque s'est produite près de la frontière avec la Syrie vers 17h15 heure locale contre une patrouille motorisée.

Les assaillants ont fait usage d'armes automatiques et de roquettes antichar.

L'armée a déployé des renforts dans le secteur et les combats se poursuivaient toujours deux heures après l'attaque.

Il s'agit de l'attaque la plus grave depuis celle des hommes armés début août contre Aarsal. L'assaut s'était soldé par 20 soldats et 16 civils tués.

Depuis cette date, 27 policiers et soldats sont retenus en otage par des hommes armés.

## IRAN - NUCLÉAIRE

## Le président iranien optimiste quant à la conclusion d'un accord final sur le nucléaire

Le président iranien Hassan Rohani a fait part de son optimisme quant à la possibilité d'aboutir à un accord global sur le nucléaire grâce à "l'interaction constructive" au niveau international, a rapporté mardi la presse locale.



"Nous amènerons la question nucléaire jusqu'à son terme, par la voie de l'interaction constructive avec le monde", a indiqué M. Rohani à la chaîne iranienne Press TV.

"Le groupe 5+1, l'Occident, l'Orient et la région, tous doivent interagir de façon constructive avec l'Iran", a-t-il ajouté, soulignant que "les grandes puissances avaient reconnu les principaux éléments du programme nucléaire iranien".

"Aujourd'hui, le monde accepte le fait que nous procéderons à l'enrichissement de l'uranium sur le sol iranien, le monde accepte le fait que nous aurons un réacteur à eau lourde à Arak, le monde accepte le fait que nous continuons notre

travail de recherche et de développement, le monde accepte le fait que nous poursuivrons nos activités à Fordo", a souligné M. Rohani. "La nation iranienne remportera la victoire finale sur la question nucléaire", a-t-il affirmé, ajoutant que "le monde avait aussi compris qu'il était désormais temps d'en finir avec les sanctions cruelles contre le pays".

Le mois dernier, après sept jours d'intenses négociations qui n'ont pas permis d'aboutir à un accord global à l'échéance fixée, les ministres des Affaires étrangères des pays du groupe 5+1 (les Etats-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne,

plus l'Allemagne) ont convenu de prolonger les pourparlers et se sont accordé un délai supplémentaire de sept mois.

Il a ainsi été convenu que l'accord provisoire, appelé Plan d'action conjoint, signé à Genève le 24 novembre 2013, serait prorogé jusqu'au 30 juin 2015 et que les négociations reprendraient dès ce mois-ci.

Les négociateurs ont souhaité se donner plus de temps et de marge de manœuvre et se sont fixé cette fois l'échéance du 1er mars pour la conclusion d'un accord cadre, qui devra déboucher sur un accord complet incluant tous les aspects techniques pour la fin juin.

## USA-IRAK-IRAN

## Des avions de chasse iraniens ont lancé des frappes en Irak

Des avions de chasse iraniens ont lancé des frappes contre les éléments de l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (Daech) dans l'est de l'Irak ces derniers jours, sans que ces frappes soient coordonnées avec celles des Etats-Unis, a indiqué mardi le Pentagone. "Nous avons des indications qu'ils ont lancé des raids aériens avec des avions F-4 Phantom ces derniers jours", a déclaré le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby.

Ses déclarations intervenaient après que la chaîne Al-Jazeera a montré des

images d'avions semblant être des chasseurs F-4, similaires à ceux utilisés par l'armée de l'air iranienne. Ces avions attaquaient des cibles dans la province de Diyala, frontalière de l'Iran.

Lors d'une conférence de presse, M. Kirby avait auparavant noté qu'il revenait au gouvernement irakien de coordonner les frappes aériennes menées par les différents pays participant à la coalition internationale contre l'organisation autoproclamée "Etat islamique", et non aux Etats-Unis.



## USA

## Obama s'apprête à nommer Ashton Carter à la tête du Pentagone



Le président américain Barack Obama s'apprête à nommer Ashton Carter, ex-secrétaire adjoint à la Défense, à la tête du Pentagone en remplacement de

Chuck Hagel, selon les médias américains. M. Obama a annoncé le 24 novembre le départ de Chuck Hagel, la Maison-Blanche insistant sur la nécessité d'un renouveau au moment où les Etats-Unis font face à de nombreux défis sur la scène internationale, en particulier dans la lutte contre l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (Daech) en Irak et en Syrie.

Selon CNN, Ashton Carter, 60 ans, sera le choix de Barack Obama comme nouveau secrétaire à la Défense, "sauf complications de dernière minute".

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest, a refusé de confirmer ou de démentir cette information, tout en saluant longuement les qualités de M. Carter.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE MEDEA

## MISE EN DEMEURE

Le BET "Bachen Saleh Dine", demeurant à la Route d'Alger Médéa, titulaire de la convention N°3141 du 19/12/2013 relative à l'étude du POS N°14 commune de Draa Smar, est mise en demeure pour déposer le dossier de la 1<sup>re</sup> phase de l'étude en question sous huitaine à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de Bureau d'étude.

ALGÉRIE-MONDE ARABE-PARLEMENT

## Ould Khelifa met en exergue le rôle du PA face aux défis qui se posent aux pays arabes



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a mis l'accent lundi sur le rôle du Parlement arabe (PA) face aux défis qui se posent aux pays arabes, et l'importance de la préservation de l'unité nationale dans ces pays, a indiqué lundi un communiqué de l'APN.

«Le défi réel qui se pose aujourd'hui est la nécessaire prise de conscience quant à l'importance des dénomina-

teurs communs entre les pays de la région», a souligné M. Ould Khelifa lors d'une rencontre avec le président du Parlement arabe, Ahmed Ben Mohamed El Djarouane au siège de l'APN.

Pour sa part M. El Djarouane a présenté un aperçu sur l'activité du Parlement arabe et les prochaines échéances.

Le responsable a évoqué en outre le rôle de son institution dans le «rapprochement des points de vue» et l'importance de «l'activation de la participation du Parlement arabe aux fora internationaux».

Le président du Parlement arabe a saisi cette occasion pour rendre hommage à la politique de l'Algérie et saluer la clairvoyance des ses dirigeants, conclut le communiqué.

## Ould Khelifa souligne la profondeur des relations historiques algéro-égyptiennes

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a souligné lors d'un entretien avec le président du Conseil national des droits de l'homme d'Egypte, Mohammed Fayek à Alger, la «profondeur» des relations historiques entre les deux pays et leur rôle dans la région.

M. Ould Khelifa a mis particulièrement l'accent sur l'importance du rôle de l'Algérie et de l'Egypte dans la région «à la lumière des tensions enregistrées dans les pays voisins», a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

«Forts des potentialités dont ils disposent, les deux pays pèsent de tout leur poids dans la région», a précisé M. Ould Khelifa affirmant que le «travail complémentaire bilatéral profitera à l'ensemble de la région». Par ailleurs, le président de l'APN a mis en relief les «efforts de l'Algérie pour la préservation de l'unité territoriale de la Libye et du Mali».

«Le terrorisme est désormais un ennemi commun», a-t-il dit.

Pour M. Ould Khelifa, le développement «reste l'une des solutions intelligentes et efficaces pour faire face à ce fléau».

Le président du Conseil national des droits de l'homme d'Egypte a affirmé, de son côté, que «les deux pays ont une vision africaine commune et c'est pour cette raison qu'ils sont appelés à assumer leurs responsabilités majeures pour préserver la stabilité et la sécurité dans la région et le monde arabe».

Il a «souhaité», dans ce sens que les relations de coopération entre les deux pays puissent devenir «plus fortes et étroites».

## Participation de l'APN à une session de formation régionale au Koweït

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part du 2 au 4 décembre à Koweït à une session de formation régionale initiée par le centre du Fonds monétaire international (FMI) pour l'économie et les finances au Moyen Orient, a indiqué lundi un communiqué de l'APN.

La session de formation vise à informer les parlementaires du rôle du FMI et

de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à expliquer les politiques économiques recommandées par le fonds, ajoute la même source.

Les parlementaires auront l'occasion d'échanger leurs vues et expertises en matière de politiques économiques, y compris les défis et les questions d'actualité.

## ALGÉRIE-PALESTINE

### Belaïz reçoit l'ambassadeur de la Palestine à Alger



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz a reçu en audience lundi à Alger, l'ambassadeur de Palestine Louai Aissa, indique un communiqué de ce département ministériel. Cette audience s'inscrit dans le contexte d'une visite de courtoisie au cours de laquelle plusieurs sujets d'intérêt commun ont été évoqués ainsi que les rapports de bonne coopération et les liens d'amitié historiques et politiques qui unissent l'Algérie et la Palestine, ajoute la même source.

APS

sie au cours de laquelle plusieurs sujets d'intérêt commun ont été évoqués ainsi que les rapports de bonne coopération et les liens d'amitié historiques et politiques qui unissent l'Algérie et la Palestine, ajoute la même source.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BISKRA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
N.I.F /07010207039.07

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra, - Lot : Ferronnerie.

Les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier de charge auprès de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra dès la parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Les offres doivent être déposées sous pli fermé anonyme, accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur (valables et/ou copies légalisées cités ci-dessous) la présentation des offres sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte aucune indication sauf la mention «A ne pas ouvrir», avis d'appel d'offres national ouvert N°... pour la réalisation d'un centre de regroupement des jeunes talents en football à Biskra. - Lot : Ferronnerie.

#### \* Offre technique comporte :

- \* Déclaration à souscrire
- \* Déclaration de probité
- \* Copie légalisée du registre de commerce
- \* Numéro d'identification fiscale
- \* Certification de qualification et classification professionnelles catégorie 01 et plus dans les domaines
- \* 331 \* BATIMEN
- \* Attestation des mises à jour CNAS
- \* Attestation des mises à jour CASNOS
- \* Attestation des mises à jour CACOBAPTH
- \* Attestation de dépôt légal des comptes sociaux l'année 2013
- \* Extrait de rôle

DK NEWS

Anep : 159 857 du 04/12/2014

## 10<sup>È</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'INFORMATION DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI).

# M. Grine s'entretient à Téhéran avec son homologue nigérien...



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, s'est entretenu hier à Téhéran avec son homologue nigérien, en marge de la 10<sup>è</sup> session de la Conférence des ministres de l'Information de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Après un tour d'horizon sur les relations bilatérales entre l'Algérie et le Niger, les deux parties ont convenu de renforcer, particulièrement, la coopération dans le secteur de la communication.

Les deux ministres ont relevé un «déficit communicationnel» dans les opérations de rapatriement des déplacés nigériens, demandé par les autorités nigériennes, «d'où la nécessité de renforcer les relations entre les deux pays dans

le domaine de l'information et de la communication», ont-ils soutenu.

Par ailleurs, le ministre nigérien n'a pas manqué, à cette occasion, de saluer les «relations exemplaires» qui lient l'Algérie à son pays.

La Conférence islamique des ministres de l'Information se tient les 3 et 4 décembre à Téhéran sous le thème «Session de la convergence des médias pour l'instauration de la paix et le retour au calme dans le monde islamique».



## ... Et avec le ministre iranien de la Culture

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, s'est entretenu mercredi à Téhéran avec le ministre iranien de la Culture, Ali Janati, en marge de la 10<sup>è</sup> session de la Conférence des ministres de l'Information de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). L'entretien a porté sur les relations bilatérales

entre l'Algérie et l'Iran dans différents domaines de coopération dont ceux de la communication et de la culture, ainsi que sur l'ordre du jour de la conférence.

La prochaine visite du ministre iranien de la Culture en Algérie a été également évoquée lors de cette

rencontre. Pour sa part, M. Janati a exprimé son «grand respect» à l'égard de la Révolution algérienne contre la colonisation française, et salué la position de l'Algérie à l'égard de questions internationales et régionales.

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA  
NIF : 40801500 004 2098

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°16/2014

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres national restreint pour «**Etude de protection du rivage de Damous (Tipaza)**». Le présent appels d'offres national restreint s'adresse à tous les bureaux d'études ayant un agrément délivré par le Ministère des Travaux Publics, dans le domaine des études des infrastructures maritimes (Code 804: Etudes d'ouvrages de protection des côtes) et justifiant d'avoir réalisé au moins une (01) étude similaire à celle objet du présent appels d'offres au cours des **quinze (15) dernières années**, dûment justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le Maître d'ouvrage. Les bureaux d'études intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges par une personne dûment mandatée auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipaza, sise P.O.S AU1, Tipaza - 42000. La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces fiscales, parafiscales et administratives en cours de validité, conformément à la réglementation en vigueur doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant la mention suivante:

**A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Tipaza - Avis d'appel d'offres National Restreint « Etude de protection du rivage de Damous (Tipaza) »**

**- A ne pas ouvrir -**

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la première date de publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois(03) mois**.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à **12h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le même jour de dépôt des offres à **14h00** au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipaza.

Le dossier des offres qui doit être présenté par le soumissionnaire, sera réparti en deux offres, une offre technique et une offre financière. Le dossier comprendra les

documents suivants:

**Offre technique:**

- 01 - Déclaration à souscrire suivant le modèle présenté en annexe dûment remplie et signée
- 02 - Déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire selon le modèle présenté en annexe
- 03 - Statuts de BET (copie légalisée)
- 04 - Les attestations de bonne exécution fournies par les maîtres de l'ouvrage pour des études similaires réalisées au cours des 15 dernières années
- 05 - Planning des travaux de l'étude et méthodologie
- 06 - La liste des moyens humains destinés à l'exécution d'étude (état 1)
- 07 - Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- 08 - Les pièces fiscales et parafiscales en cours de validité (CNAS, CASNOS).
- 09 - Le CPS (Termes de références), clauses administratives paraphées sur chaque page sans indiquer le montant de la soumission.
- 10 - La présente instruction aux soumissionnaires signée et paraphée sur chaque page.
- 11 - Numéro d'identification fiscale (NIF) (copie légalisée).
- 12 - Relevé d'identité bancaire (RIB)
- 13 - Casier judiciaire des signataires du dossier datant de moins de 03 mois.
- 14 - Registre de commerce (copie légalisée).
- 15 - Un agrément du BET délivré par le ministère des Travaux publics en cours de validité.
- 16 - Les bilans et les chiffres d'affaires du bureau d'étude des 03 dernières années, certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts (copies légalisées).
- 17 - Attestation de dépôts des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales.

**Offre financière:**

- 01 - La soumission, suivant le modèle présenté en annexe
- 02 - Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
- 03 - Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE**  
**DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION**  
**DE LA WILAYA DE MEDEA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°33/2014**

NIF : 0998.2601.9002621

La Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la Wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des travaux d'amélioration urbaine au niveau de la cité 24 logements OPGI commune de Chelalat El Adhaoura.

A cet effet, les entreprises qualifiées et classées à la catégorie (02) et plus (l'activité principale ou secondaires) Travaux publics ou Hydrauliques ou Bâtiments - peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**La Direction de l'Urbanisme et d'architecture et de la Construction de la wilaya de Médéa Cité KHATIRI Bensouna - MEDEA -**

Tel: 025.59.42.85

**\* Première Enveloppe / L'OFFRE TECHNIQUE**

- Cahier des Charges de l'offre technique signé et cacheté.
- Déclaration à soucrire signée et cachetée
- Déclaration de probité signée et cachetée
- Statut de l'entreprise authentifié par un notaire
- Références professionnelles à partir de l'année 2008
- Les moyens matériels destinés pour la réalisation du projet, justifiés par cartes grises au nom du soumissionnaire et cartes d'assurance valables et légalisées, avec PV de matériels l'année 2014.
- Extrait de rôle apuré non endetté ou échéancier
- Pièces fiscales et parafiscales indiquées ci-dessous doivent être apurées et valables
- \* mise à jour CNAS\* mise à jour CASNOS\* mise à jour CACOBATPH
- Les instructions aux soumissionnaires
- Extrait du casier judiciaire n°03 - valable pour le gérant de l'entreprise ou du P-DG quand il s'agit d'une société
- Extrait de registre de commerce visé par les services du CNRC.
- Certificat de qualification et de classification Professionnelles catégorie 02 et plus (l'activité principale ou secondaire) Travaux publics ou

DK NEWS

Anep : 160 368 du 04/12/2014

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE M'SILA**  
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS**  
**PUBLICS**

**MISE**  
**EN DEMEURE**

**Monsieur Derradji Bachir : entreprise de travaux bâtiments, travaux publics - Barika - Batna.**

**Adresse : Barika - Batna**

Titulaire du marché N°501/2012, approuvé en date du 20/12/2012 relatif à la réalisation du lot n° 11 : 06 logements de terminer la levée des réserves des façades et le nettoyage des gravats auteur du bloc de logements d'asteinte au projet du Lycée 800/200 à Ben S'Rour dans un délai de 08 jours, à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 160 318 du 04/12/2014

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ALGER**  
**CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA**  
**COMMUNE DE REGHAIA**  
**N° 245 /SPCM/2014**

**AVIS**  
**INFRUCTUEUX**

En application du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Réghaïa déclare que l'avis d'appel d'offre restreint N°228/SPCM/2014 publie dans les quotidiens nationaux DK News du 12/11/2014 et المبادىء السابعة du 11 au 18/11/2014 relatif au projet:

**«ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF EN R+3**  
**AVEC SOUS SOL REGHAIA »**

est infructueux pour le motif suivant : aucune offre n'a été déposée

D'où la commission d'ouverture des offres a déclaré l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre restreint lors de la séance du 25/11/2014

DK NEWS

Anep : 160 915 du 04/12/2014

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TIARET**  
**NIF : 099914042224207**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**RESTREINT N° 36/DMO/DG/OPGI/2014**

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Tiaret lance un avis d'appel d'offres National Restreint pour la réalisation de Logements Publics Locatifs Programme Quinquennal 2010-2014.

**132/750 logements à Tiaret y compris les VRD des 132/750 logements - Lot 03**

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 03 et plus comme activité principale en Bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret - Rue TAIRI Bouabdellah, contre le paiement des frais de reproduction fixés à **Trois Mille Dinars (3000,00DA)** non remboursables.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs sites et ne peuvent bénéficier que du site présentant le plus grand nombre de logements dans le cadre de cet avis.

Le dossier d'appel d'offres qui doit être présenté par le soumissionnaire comprend les documents suivants : toute photocopie doit être légalisée.

**Offre Financière**

1. Lettre de soumission signée, paraphée et renseignée ;

2. Déclaration de probité paraphée, signée et renseignée ;

3. Instructions aux soumissionnaires ;

4. Cahier des charges paraphé sur toutes les pages, duly signé par l'entreprise;

5. Copie légalisée et actualisée du registre de commerce;

6. Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 03 et plus comme activité principale en Bâtiment, en cours de validité ;

7. Copie légalisée et actualisée de l'extrait du casier judiciaire de moins de trois mois ;

8. Liste des moyens humains justifiée par des attestations d'affiliation individuelles délivrées par les services CNAS, en cours de validité durant la soumission et les diplômes pour le personnel d'encaissement

9. Copie légalisée et actualisée de la liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, reçu de dépôt, factures etc.) ;

10. Copie légalisée et actualisée des références professionnelles ;

11. Planning de réalisation ;

12. Copie légalisée et actualisée de l'attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) ;

**AMONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL**  
**DE L'OFFICE DE PROMOTION**  
**ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TIARET**  
**Rue TAIRI Bouabdellah - Tiaret -**  
**« NE PAS OUVRIR »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 36/2014

portant la Réalisation des Logements Publics Locatifs Programme Quinquennal 2010-2014

**Projet 132/750 logements à Tiaret y compris les VRD des 132/750 logements - Lot 03**

La date et l'heure de dépôt des offres sont fixées au 15<sup>e</sup> jour à **13h00**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, au siège de l'OPGI de Tiaret.

L'ouverture des plis est prévue le même jour du dépôt des offres, à **14 heures** au siège de l'OPGI de Tiaret, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les entreprises restent engagées par leurs offres pendant **105 jours** correspondant à la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois**.

DK NEWS

Anep : 160 649 du 04/12/2014

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05	Franklin	11:09	C'est bon !
06:20	Franklin	11:15	Expression directe
06:30	TFou	11:20	Consomag
08:30	Télésurfing samedi	11:25	Météo
10:15	L'affiche de la semaine	11:30	La voix est libre
10:30	Nos chers voisins	12:00	Journal régional
11:00	Tous ensemble	12:25	Journal national
12:00	Les douze coups de midi	12:55	30 millions d'amis
12:48	Météo	13:25	Les grands du rire
12:50	L'affiche du jour	15:00	En course sur France 3
13:00	Journal	15:25	Samedi avec vous
13:50	Météo	16:10	Des chiffres et des lettres
13:55	Joséphine, ange gardien	16:50	Harry
15:35	Nos chers voisins	17:25	Un livre, un jour
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:30	Slam
18:00	Bienvenue chez nous	18:10	Questions pour un champion
19:00	Money Drop	19:00	19/20 : Journal régional
19:55	Météo	19:18	19/20 : Edition locale
20:00	Journal	19:30	19/20 : Journal national
20:30	1001 questions santé	19:58	MétéoCulture Infos (2 mn)
20:35	Météo	20:00	Tout le sport
20:40	Nos chers voisins	20:15	Météo régionale
20:45	C'est Canteloup	20:20	Plus belle la vie
20:55	Profilage	20:42	Beau travail
22:00	Profilage	20:45	L'ivresse du pouvoir
23:00	Profilage	22:35	Météo
23:55	Profilage	22:38	Parlons passion

**CANAL+**

06:05	Cœur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Cœur Océan	06:40	The Big Bang Theory
06:55	Journal	07:05	Les Guignols de l'info
07:00	Télématin	07:15	Zapping
10:00	Thé ou café	07:20	Le petit journal
10:50	Motus	07:50	Engrenages
11:20	Les Z'amours	08:45	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	09:35	Casse-tête chinois
12:40	Point route	11:30	Album de la semaine
12:55	Météo 2	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:00	Journal	12:05	La météo
13:20	13h15, le samedi...	12:10	Le petit journal de la semaine
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:57	Expression directe	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:05	Diana
14:45	Faites entrer l'accusé	14:45	Those Who Kill
15:45	Comment ça va bien !	15:45	Hunger Games : l'embrasement
17:00	Dans la peau d'un chef	18:10	Pendant ce temps...
17:55	Face à la bande	18:12	Pendant ce temps...
18:45	N'oubliez pas les paroles	18:15	Le Before du grand journal
19:20	N'oubliez pas les paroles	18:45	Le JT
19:50	Météo 2	19:05	Le grand journal
20:00	Journal	20:00	Le grand journal, la suite
20:40	Parents mode d'emploi	20:25	Le petit journal
20:43	Beau travail	20:55	Ray Donovan
20:44	Alcaline l'instant	21:45	Ray Donovan
20:45	Météo 2	22:40	Lilyhammer
20:47	Des paroles et des actes	23:25	Snowpiercer : le Transperce-neige
23:15	Alcaline le mag		

**M6**

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcasts	10:35	Cinésix
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	15:35	Double destinée
08:07	Wakfu	17:20	Les reines du shopping
08:51	Wakfu	17:20	Les reines du shopping
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	18:25	Objectif Top chef
10:16	Les lapins crétins : invasion	19:40	Météo
10:23	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:29	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:35	Les lapins crétins : invasion	20:50	Qu'est-ce que je sais vraiment ?
10:46	LoliRock	23:20	Les documents de l'info

## La sélection

**TF1**

20h55

## PROFILAGE (SÉRIE TV)



20h55 (1h05) Pour toujours  
Saison 5 - Episode 11 sur 12  
22h00 (1h) A jamais  
Saison 5 - Episode 12 sur 12  
23h00 (55 mn) Dans la lumière  
Saison 4 - Episode 11 sur 12  
L'équipe a reçu un DVD sanglant : le meurtre d'une jeune femme. Une affaire en ou pour trois jeunes criminelles.

**2**

20h45

## DES PAROLES ET DES ACTES



Le 29 novembre a eu lieu le premier tour du scrutin concernant le prochain Président de l'UMP. Une élection qui opposait trois candidats : Nicolas Sarkozy, Hervé Mariton et Bruno Le Maire. Entouré de journalistes de la rédaction - Nathalie Saint-Criq pour la séquence "Le Révélateur", François Lenglet pour la séquence "Pure Economie", Jeff Wittenberg pour la séquence "Pure Politique" - d'experts ou encore d'intellectuels, David Pujadas anime le débat avec une ou plusieurs personnalités d'opinion opposée.

**3**

20h45

## L'IVRESSE DU POUVOIR



Jeanne Charmant-Killman, juge à Paris, instruit une délicate affaire touchant aux milieux politiques et industriels. Elle fait incarcérer pour détournement de fonds Humeau, le président d'un grand groupe français. Comme les autres personnes impliquées, Humeau reste muet. Jeanne se voit alors rejoindre une seconde magistrate avec qui elle travaille en bonne intelligence. Pourtant, elle se sent menacée.

**CANAL+**

20h55

## RAY DONOVAN (SÉRIE TV)



## Saison 2 - Episode 5 sur 12

Ray obtient des informations compromettantes sur Ed Cochran. Abby essaie de sympathiser avec le voisinage de Trousdale et se rapproche d'un policier.

## Saison 2 - Episode 6 sur 12

Ashley demande à Ray de venir en aide à un ami qui a battu un serveur. Ray prend contact avec Volcheck, à qui il propose de s'associer pour atteindre Cochran.

**M**

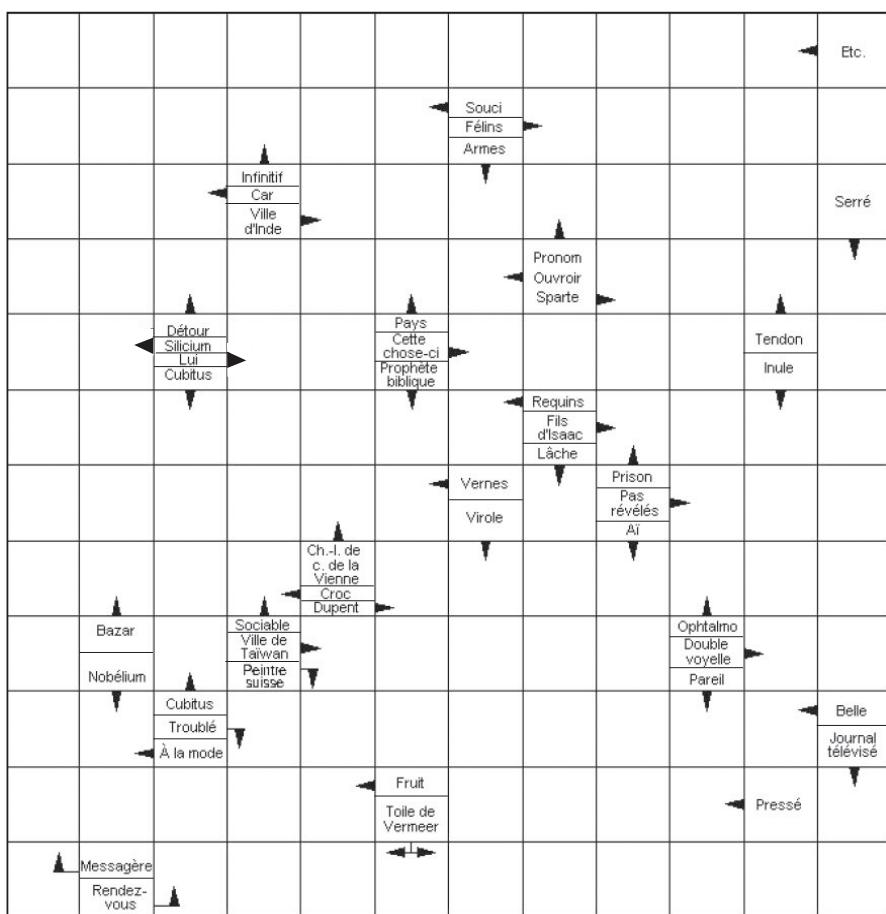
20h50

## QU'EST-CE QUE JE SAIS VRAIMENT ? - SPÉCIALE CODE DE LA ROUTE



Le quiz interactif permet ce soir de tester sa culture générale avec cette émission dédiée au code de la route. En plateau, Isabelle Mergault, Valérie Bègue, Titoff et Arnaud Ducret - chacun jouant au profit d'une association - testent leurs connaissances tout comme les 300 étudiants présents. Les téléspectateurs, quant à eux, sont invités à participer en se connectant via l'application de la chaîne. A la fin de chaque manche, Karine Le Marchand et Stéphane Plaza font un point sur les scores. La personnalité et l'étudiant ayant le mieux répondu aux 50 questions du code seront sélectionnés pour la finale. En quatre minutes, ils doivent répondre à un maxi-

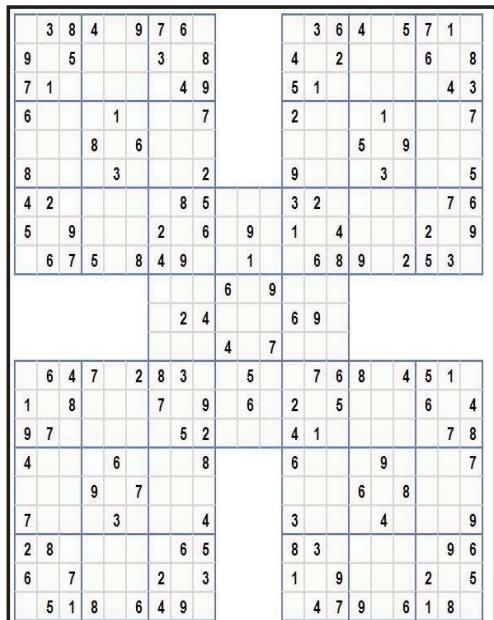
## Mots fléchés n°794



## Samouraï-Sudoku n°794

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°794

## Horizontalement:

- Art d'incrustier au mar-  
teau des filets décoratifs  
d'or sur une surface métal-  
lique ciselée
- Spumescents - Habitants
- Tumeurs graisseuses  
bénignes - Nielsbohrium
- Interjection - Fleuve  
de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du sys-  
tème jurassique - Pré-

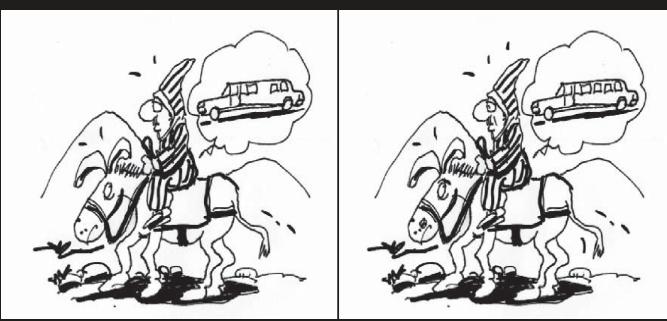
nom féminin  
8. Rivière de l'Asie - Gâ-  
teau aux fraises  
9. Ensemble des sommes  
allouées sur un budget -  
Dans la rose des vents  
10. Jehol - Ouvrages exposant  
les résultats d'une  
recherche  
11. Brisa les dents - Pro-  
portionner  
12. Sélénium - Rivaux -  
Adjectif possessif

## Verticalement:

- Femme de lettres fran-  
çaise
- Labouieux - Pronom  
personnel - Ville des Pays-  
Bas
- Changement - Légère-  
ment froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis -  
Conjonction - Fer - Thu-  
lum
- Pronom relatif - Officier  
de bouche, à la cour des

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

## Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

## Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

## Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

## Proverbe français

## C'est arrivé un 3 Décembre

1990 : l'armée libanaise prend le contrôle des secteurs chrétien et musulman de la capitale, reconstruisant ainsi le Grand Beyrouth après le retrait total des milices.

1992 : résolution 794 de l'ONU.

1995 : Bill Clinton signe l'ordre de départ des premiers soldats américains pour la Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'une force multinationale de paix sous commandement de l'OTAN qui comptera au total 60 000 hommes.

1996 : les savants de la NASA annoncent l'existence probable de glace, dans un cratère situé au pôle Sud de la Lune.

1997 : les représentants de cent cinquante-quatre pays signent à Ottawa le traité d'interdiction des mines terrestres, mines antipersonnel (les États-Unis, la Chine et la Russie ne signent pas ce traité); il entrera en vigueur le 1er mars 1999.

1997 : après les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud obtiennent du FMI un prêt de cinquante-cinq milliards de dollars.

2004 : la Cour suprême ukrainienne invalide le second tour de l'élection présidentielle du 21 novembre et ordonne la tenue d'un nouveau second tour au plus tard le 26 décembre.

## Célébrations :

- Journée internationale des personnes handicapées.
- Journée internationale de la langue basque.
- Journée panaméricaine des médecins.
- Inde : Jour des avocats, en l'honneur de Rajendra Prasad, premier président du pays et éminent juriste.
- Uruguay : Día Nacional del Candombe, la Cultura AfroUruguaya y la Equidad Racial, en mémoire d'une action de résistance culturelle contre la dictature en 1978.

TAHMI À TLEMCEN

# Le programme du prochain quinquennat obéira à une politique nationale liée à la carte sportive

**Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a indiqué, mardi à Tlemcen, que son département s'attelle actuellement à l'élaboration d'un programme sectoriel qui obéit à une politique nationale liée à la carte sportive nationale.**

M. Tahmi, en visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, a précisé que ce programme prend en considération les défaillances du plan quinquennal actuel et les spécificités de chaque région pour une meilleure exploitation des infrastructures, observant que la réalisation de nouvelles infrastructures "est une bonne chose, mais leur équipement et encadrement est encore mieux".

A propos de la situation du secteur dans la wilaya de Tlemcen, le ministre a indiqué que 91% des projets programmés ont été lancés et seront réceptionnés ultérieurement pour renforcer le secteur et améliorer la pra-

tique sportive en milieu de jeunnes.

M. Tahmi a exprimé sa satisfaction quant aux réalisations concrétisées dans cette wilaya, avant d'ajouter que la wilaya n'a enregistré que peu de projets en suspens qui seront entamés avant la fin de l'année en cours.

Le ministre a inspecté la piscine semi-olympique de la ville de Maghnia, entrée en service dernièrement, avant de visiter une autre infrastructure similaire à Nedroma pouvant atténuer la tension relevée sur la piscine olympique Ghazi Cheikh de Tlemcen qui compte actuellement plus de 1.000 nageurs adhérents à différents clubs et écoles relevant de la ligue de wilaya.

Il s'est aussi enquis du projet de réalisation de la salle omnisports de la ville de Hennaya, dotée d'une capacité de 500 places, qui sera livrée en mars prochain. Le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure est de 65% pour une autorisation



sation programme (AP) de 120 millions DA.

Visitant le chantier de réalisation d'un stade de football de 1.500 places dans la daïra de Mansourah, M. Tahmi a souligné que ce genre d'infrastructures ne peuvent pas accueillir de grandes compétitions, insistant sur l'extension des gradins à plus de 5.000 places et la construction

de stades avec de grands gradins équipés d'éclairage pour permettre aux jeunes de les exploiter à tout moment.

Le ministre a également inauguré une salle de gymnastique à proximité du stade d'athlétisme au plateau Lalla Setti, sur les hauteurs de la ville de Tlemcen, et a suivi à l'occasion des exhibitions exécutées par des gym-

nastes benjamins. Devant des représentants de clubs et d'associations sportives, M. Tahmi a recommandé de s'intéresser aux benjamins et au sport de base pour améliorer la pratique sportive et la promouvoir, affirmant que le ministère prendra en charge ces initiatives et les soutiendra financièrement et sur le plan de l'encadrement.

## FOOTBALL

### L'ancienne gloire du football brésilien Pelé quitte l'unité de soins intensifs

L'ancienne gloire du football brésilien, Pelé, a quitté mardi l'unité de soins intensifs où il avait été admis jeudi pour passer soins semi-intensifs, a annoncé l'hôpital Albert-Einstein de Sao Paulo.

«Le patient Edson Arantes do Nascimento (Pelé) se porte bien (...) et marche dans sa chambre. Il n'a pas été nécessaire de revenir à une assistance rénale et il est maintenant en soins semi-intensifs», indique le communiqué.

Le état de santé de Pelé (74 ans) avait inquiété depuis jeudi dernier quand l'hôpital, où il avait été admis trois jours plus tôt pour une infection urinaire, avait indiqué qu'il se trouvait dans «un état clinique instable».

«Une autre évaluation de la fonction du rein sera faite de-

main (mercredi) tôt (...) Pelé est lucide et s'alimente bien, a de bonnes conditions hémodynamiques et respiratoires. Il reçoit des antibiotiques par voie intraveineuse», ajoute le communiqué.

Pelé avait alors été transféré dans une unité de soins spécialisés, intermédiaire avant les soins intensifs, puis en soins intensifs pour être soumis à une dialyse.

Le «Roi Pelé», l'éternel numéro 10, a entamé mardi sa troisième journée sans assistance rénale. Il n'a qu'un rein depuis l'époque où il était encore en activité, quand il avait eu une côte cassée pendant un match, ce qui avait endommagé son rein droit qui avait fini par être retiré, a expliqué récemment son agent, José Fornos, alias Pepito.

APS

## CHAMPIONNATS DU MONDE FIBA 3X3 U18

### La Hongrie hôte de la compétition

L'édition-2015 des championnats du Monde FIBA 3x3 U18, prévue initialement en Tunisie, se tiendra du 4 au 7 juin 2015 en Hongrie, a annoncé mardi la Fédération internationale de basket-ball (FIBA).

Cette décision est prise suite au désistement de la Fédération tunisienne de basket-ball pour des raisons inconnues, a indiqué l'instance internationale. La ville hôte de ces championnats du monde qui regrouperont 24 équipes en hommes et autant chez les dames, sera connue au début de l'année 2015, a ajouté la source.

Les championnats

du Monde FIBA U18 3x3 sont organisés chaque année, à l'exception de l'année des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ). Le 3 contre 3 a été une fois de plus la seule discipline de basket-ball joué aux JOJ cet été à Nanjing, Chine (16-28 Août).

Les championnats du Monde FIBA U18 3x3 suivront le même format de compétition que le championnat du

Monde avec les deux genres, masculin et féminin ainsi que des concours individuels. 24 équipes masculines et 24 équipes féminines vont s'affronter durant 4 jours en Hongrie.

La sélection des équipes pour le tournoi est basée sur le classement 3x3 des fédérations tel qu'il était à la date butoir du 1er Novembre 2014. Ce classement est



## Sudoku N°793

2	1	4	8	3	9	5	7	6
5	8	6	2	1	7	3	9	4
9	3	7	4	5	6	2	1	8
3	6	5	7	9	1	8	4	2
1	4	2	6	8	3	9	5	7
8	7	9	5	6	2	4	3	1
6	5	1	3	4	2	7	8	9
7	9	3	1	6	8	4	2	5
4	2	8	9	7	5	1	6	3

2	1	7	8	6	9	3	5	4
6	3	4	5	7	2	9	1	8
9	5	8	3	4	1	2	6	7
2	1	7	8	6	9	3	5	4
6	3	4	5	7	2	9	1	8
9	5	8	3	4	1	2	6	7
2	1	7	8	6	9	3	5	4
6	3	4	5	7	2	9	1	8
9	5	8	3	4	1	2	6	7

## Solution

### Mots Croisés N°793

CARQUEIRANNE  
ODEURS■EMEUT  
NICEE■AVINEE  
CRUSTACE■N■T  
IE■TERTIAIRE  
L■UER■ALI■AM  
IMBUES■LONGE  
AGAR■ABELIEN  
B■C■CHARI■AT  
US■CHALE■UN■  
LISIER■NANTI  
ECU■FACTURER

### Mots Fléchés N°793

VESPERTILION  
ARMURE■NEGRE  
TR■NO■CROUTE  
IENISSEI■AH■  
CUISTOT■ANES  
IRM■RU■ALOSE  
N■BEATITUDES  
ALERTE■AMOS■  
TAS■ENCLIN■E  
EUT■ELAN■LP  
URRAQUE■ENEE  
REAGIR■GREVE

## CLUB AFRICAIN

## Belkaroui dans le viseur de l'ES Sétif

**Le défenseur algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne)**

Hichem Belkaroui, pourrait rejoindre le récent vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, l'Entente sportive de Sétif, rapportait mardi une radio locale.

L'ancien défenseur de l'USM El Harrach n'a pas réussi à arracher sa place dans la formation clubiste depuis qu'il a rejoint le Club Africain lors du mercato d'été dernier.

Selon Shems FM, le défenseur central algérien est presque sur de quitter le Parc A dans les pro-

chaines semaines. Agé de 24 ans, Belkaroui s'était engagé avec le Club Africain où évolue l'autre joueur algérien, Abdelloumene Djabou, pour trois ans.

Le Club Africain occupe actuellement la tête du classement du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle.



## CAN-2015 (PRÉPARATION)

## L'Afrique du Sud veut affronter l'Algérie en amical

La sélection de l'Afrique du Sud souhaite disputer un match amical face à son homologue algérien dans le cadre de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, si les deux équipes ne sont pas dans le même groupe lors de la phase finale, a révélé l'entraîneur-adjoint des Bafana Bafana.

«Nous voulons jouer contre une équipe de l'Afrique de l'Ouest et aussi face à une sélection de l'Afrique du Nord», a déclaré Thabo Senong à la presse locale.

«Un match amical contre l'Algérie, c'est ce que nous voulons. Ils ont des joueurs très techniques et c'est une équipe bien organisée», a-t-il précisé. Mais une



décision finale sur les prochains adversaires des Bafana Bafana dépend du tirage au sort de la phase finale de la CAN-2015 hier soir à Malabo. «Il est inutile d'organiser un match contre un pays que vous allez affronter en compétition officielle quelques jours plus tard», a ajouté Senong.

«Le tirage au sort va évidemment influencer notre choix de matchs amicaux», a-t-il conclu.

L'Afrique du Sud est placée dans le pot 3 en prévision du tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015.

De son côté, le sélectionneur des Bafana Bafana a indiqué sur son compte twitter, que l'organisation d'un match contre l'Algérie sera décidée mercredi soir à l'issue du tirage au sort.

La dernière confrontation

entre l'Afrique du Sud et l'Algérie remonte

au début de l'année 2013

en Afrique du Sud dans

le cadre de la préparation de la CAN-2013.

## UEFA

## 2 matches à huis clos pour le Legia Varsovie pour le comportement raciste de ses supporters

L'UEFA a infligé mardi au club polonais du Legia Varsovie deux matches à huis clos à la suite du comportement raciste de ses supporters lors d'un match de Ligue Europa disputé à Lokeren le 27 novembre.



L'instance disciplinaire reproche au club polonais, battu 1-0 par le club belge, "le comportement raciste" de ses supporters ainsi que des dégradations et utilisation d'engins pyrotechniques sur la pelouse.

L'arbitre avait dû interrompre la rencontre pour faire cesser les agissements des supporters polonais.

L'UEFA a condamné le Legia Varsovie à disputer ses deux prochaines rencontres européennes à domicile à huis clos. Par ailleurs, le club ne pourra vendre de billets à ses supporters pour son prochain match à l'extérieur. Enfin, le Legia a également écopé d'une amende de 10.000 euros.

Le Legia Varsovie occupe la 1<sup>re</sup> place du groupe L de Ligue Europa avant la dernière rencontre prévue le 11 décembre où le club recevra son dauphin, le club turc de Trabzonspor qui compte deux points de retard.

## EURO-2016

## Victoire confirmée pour la Serbie sans les 3 points

L'UEFA a rejeté mardi les appels de l'Albanie et de la



Serbie, sanctionnées après les incidents survenus lors de leur match de qualification à l'Euro-2016 le 14 octobre à Belgrade et confirmé la victoire de la Serbie tout en la privant des trois points.

L'instance disciplinaire de l'UEFA a donc confirmé la décision de première instance du 24 octobre qui donnait la victoire à la Serbie 3 à 0 suite à l'arrêt définitif de la rencontre à la 41<sup>e</sup> minute, tout en la privant des trois points du succès et en la sanctionnant de deux matches à huis clos.

APS

## CÔTE D'IVOIRE

## Kolo Touré va arrêter après la CAN-2015

Le défenseur ivoirien de Liverpool Kolo Touré a révélé mardi, qu'il prendrait sa retraite internationale après la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football, prévue du 17 janvier au 8 février prochain en Guinée équatoriale.

«J'ai l'intention de mettre un terme à ma carrière internationale.

Je veux tout donner à mon pays lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Nous avons l'ambition de remporter le trophée» a déclaré Kolo

Touré à la BCC. Âgé de 33 ans, Touré a fait ses débuts internationaux avec les Eléphants de Côte d'Ivoire contre le Rwanda en avril 2000. Il faisait partie de l'équipe ivoirienne qualifiée pour la CAN-



2015. «Si mon entraîneur Hervé Renard me donne l'occasion de jouer lors de la prochain CAN, je ferai de mon mieux et ensuite j'arrêterai. Ce sera la fin entre Kolo Touré et les Eléphants» a-t-il souligné.

Kolo Touré avait pris part à la Coupe du Monde 2014 au Brésil mais il a joué un seul match, le

## LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

(MATCH EN RETARD)

## Victoire de l'ASO Chlef devant l'ES Sétif (2-1)



L'ASO Chlef s'est imposée devant l'ES Sétif sur le score de (2-1), mi-temps (2-0) en match retard championnat professionnel de Ligue 1 "Mobilis" de football (9e journée), disputé mardi à Chlef.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Nait-Yahia (20') et Zazou (45') pour l'ASO, et Zerara (52') pour l'ESS.

## Résultat:

ASO Chlef - ES Sétif 2-1

**A l'issue de cette mise à jour, le classement s'établit comme suit:**

	Pts	J
1. USM El-Harrach	21	12
2. CS Constantine	21	12
3. MO Béjaïa	21	12
4. USM Alger	21	12
5. ES Sétif	18	12
6. MC Oran	18	12
7. USM Bel-Abbès	17	12
8. CR Belouizdad	17	12
9. MC El-Eulma	17	12
10. JS Kabylie	14	12
11. ASM Oran	14	12
12. RC Arbaâ	14	12
13. JS Saoura	13	12
14. NA Hussein Dey	13	12
15. ASO Chlef	13	12
16. MC Alger	9	12

## TRANSFERT

## Henry : «quelques semaines pour réfléchir à mon avenir»

L'ancien attaquant international français Thierry Henry, a indiqué lundi qu'il se donnait «quelques semaines» pour réfléchir à son avenir, assurant qu'il ne porterait plus le maillot du club américain de New York Red Bulls.

«Je vais prendre maintenant quelques semaines pour réfléchir et décider ce que pourrait être le prochain chapitre de ma carrière», a déclaré Henry dans un communiqué publié par les New York Red Bulls.

Agé de 37 ans, l'ancien buteur-vetette d'Arsenal arrivait en fin de contrat avec New York, l'équipe qu'il a rejoint en 2010.

Ses responsables avaient déjà laissé entendre que le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France ne prolongerait pas son contrat avec la franchise MLS, qui a été éliminée samedi en demi-finale par New England. «Malheureusement, le match de samedi était mon dernier pour les New York Red Bulls», a-t-il confirmé.

«J'ai depuis longtemps pris la décision de quitter cette équipe à l'expiration de mon contrat et même s'il n'a jamais été question que cela change, je n'ai rien dit pour ne pas gêner le parcours de l'équipe», a expliqué le champion du monde 1998 et champion d'Europe 2000.

«J'ai vraiment apprécié les quatre années et demi que j'ai passées ici et je remercie tous ceux qui m'ont permis de vivre une expérience agréable», a conclu Henry.



## DJAMEL BELMADI : «L'Algérie a marqué l'histoire au Mondial 2014»

Le sélectionneur algérien de l'équipe du Qatar Djamel Belmadi, a estimé mardi, que l'équipe d'Algérie a marqué l'histoire lors de la Coupe du Monde 2014 l'été dernier au Brésil, en réussissant une très belle performance.

«Ils ont marqué l'histoire. Je pense que l'équipe a tiré les leçons de la Coupe du monde 2010 et a su élever son niveau de jeu. La qualification pour le second tour est quelque chose d'exceptionnel. Il ne faut pas oublier qu'ils ont été éliminés par l'Allemagne, future championne du monde» a déclaré Belmadi au micro de la FIFA.

Les Verts s'étaient inclinés face à l'Allemagne (1-0) après prolongations. D'autre part, l'ancien international algérien, récent vainqueur de la Coupe du Golfe avec l'équipe du Qatar compte bien confirmer à l'occasion de la Coupe

d'Asie prévue en janvier prochain en Australie.

«Je ne veux pas mettre de limites à nos ambitions. Le Qatar a atteint les quarts de finale de l'édition précédente et tout le monde attend que nous passions de même. Il faut que cette pression soit positive, qu'elle booste mes joueurs.» a-t-il souligné.

Pour atteindre ses objectifs, le technicien algérien va compter sur des joueurs évoluant dans le championnat local dont l'Algérien Boualem Khoukhi, auteur du but de la victoire du Qatar contre l'Arabie Saoudite (2-1) en finale de la Coupe du Golfe-2014.

«Je suis au Qatar depuis plusieurs années et je sais comment me comporter avec eux. Je les connais. Et le fait qu'ils évoluent tous dans le championnat national contribue à la cohésion du groupe.» a-t-il expliqué.

CHAMPIONNAT D'ITALIE (13<sup>ÈME</sup> JOURNÉE) / NAPLES

## Ghoulam l'homme du match contre Sampdoria Gênes

Le défenseur international algérien de Naples Faouzi Ghoulam, a été l'homme du match contre Sampdoria Gênes (1-1) lundi soir pour le dernier match de la 13<sup>e</sup> journée du Championnat d'Italie de première division.

Menés au score sur un but du Brésilien Eder (57'), les Napolitains ont égalisé grâce au Colombien Duvan Zapata (90'+2) suite à un centre du latéral algérien.

«Nous n'avons jamais renoncé, nous avons toujours gardé confiance en nous-mêmes et ce but a récompensé notre détermination», a déclaré Ghoulam au site officiel de Naples.

«Nous sommes censés gagner nos matches chaque fois, mais il y a aussi quelques rencontres difficiles contre des équipes qui jouent avec une grande motivation. Ce sera difficile pour beaucoup de clubs de récolter des points au stade Marassi. Après ce nul, nous voulons continuer sur notre lan-

cée et gagner notre prochain match à San Paolo» a-t-il poursuivi.

«Avec ce nul, Naples sauve sa place sur le podium avec 23 points derrière l'AS Rome (31) et la Juventus (34 pts).



## EUROPE / CLASSEMENT DES BUTEURS AFRICAINS Slimani à la 11<sup>e</sup> place avec 6 buts

L'international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, auteur d'un doublé le week-end dernier contre Vitoria Setubal (3-0) en match

comptant pour la 1<sup>re</sup> journée du championnat du Portugal de football, réintègre le Top 20 des meilleurs buteurs européens.



buteurs africains évoluant dans les principaux championnats européens établi par RFL.

Il s'agit du premier doublé de l'ex-attaquant du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) cette saison sous les couleurs de son club.

Slimani a marqué ses six buts en huit matches soit une moyenne de 0,75 par rencontre.

Outre Slimani, un autre joueur algérien Nabil Fekir, le milieu offensif de l'Olympique Lyonnais, figure dans le Top 20 avec également six buts inscrits mais en 11 matches joués. La tête du classement est toujours occupée par le Franco-malien Abdoulaye Diaby qui évolue à Mouscron (Belgique). Auteur d'un nouveau but, il

consolide sa première place avec 11 réalisations suivi du Béninois Frederic Gounongbe (Westerlo) avec 9 buts. Le Capverdien Luc Castaignon (Twente) complète le podium avec 9 buts. Le classement prend en compte les joueurs évoluant dans les 12 meilleurs championnats d'Europe selon l'indice de l'UEFA 2014-2015 et les joueurs sélectionnés ou sélectionnables par une équipe Africaine, précise RFL.



## FC BARCELONE Vermaelen opéré avec succès, absent 4 mois

Le défenseur belge du FC Barcelone, Thomas Vermaelen, blessé à la cuisse droite, a été opéré avec succès, a annoncé mardi le club catalan, qui a estimé sa durée d'indisponibilité à "environ quatre mois". Thomas Vermaelen a été opéré avec un résultat satisfaisant de sa blessure au muscle semi-tendineux de la jambe droite par un spécialiste basé en Finlande, a fait savoir le Barça dans un communiqué. "Le temps estimé de convalescence sera d'environ quatre mois", a ajouté le club, qui avait évoqué dans un premier temps une absence de "quatre à cinq mois" dans un communiqué publié la semaine dernière. L'international belge (29 ans, 48 sélections), arrivé d'Arsenal à l'intersaison, pourrait donc faire son retour sur les terrains aux alentours du mois d'avril. Cela lui permettrait d'espérer disputer enfin son tout premier match officiel avec Barcelone, ce qu'il n'a

pas pu faire depuis son transfert cet été en raison de pépins physiques à répétition.

Samedi, l'entraîneur barcelonais Luis Enrique a assuré que le club catalan n'avait "a priori" pas l'intention de recruter pour pallier l'absence de Vermaelen.

APS



## MOURINHO REFUSE D'ÉVOQUER LAMPARD

«Je ne parle pas des anciens joueurs qui jouent dans un club qui a les mêmes objectifs que nous. Quand je parle d'anciens joueurs, je parle d'eux quand ils ont fini leur carrière. Je ne veux pas en parler», a lâché le Special One dans des propos repris par le *Daily Mail*, au sujet de l'emblématique Frank Lampard, ancienne idole de Stamford Bridge.



## WENGER : «HENRY REVIENDRA CERTAINEMENT»

En conférence de presse ce mardi, Arsène Wenger a ouvert la porte à un retour de Thierry Henry chez les Gunners. S'il a officiellement annoncé qu'il quittait les New York Red Bulls, Thierry Henry n'a pas encore prononcé sur la suite de sa

## GERVINHO «J'ai besoin de l'équipe et réciproquement»

Gervinho s'est exprimé à Sky Sport, suite à la victoire contre l'Inter sur le score de 4-2, pour cette 13ème journée de Serie A :

«La Roma est plus forte que l'Inter, aujourd'hui nous avons démontré notre combativité, nous voulons lutter pour le titre et donc nous devons toujours gagner. Réponse à quelques critiques ? Les critiques font parti du jeu, l'équipe cherche à gagner et moi je cherche à donner ma contribution. Si je sens la responsabilité ? Toute l'équipe a besoin de moi, comme moi j'ai besoin de la Roma. J'ai eu un moment un peu difficile, maintenant je récupère ma brillance et j'espère être en forme pour la Roma et pour la Coupe d'Afrique. La meilleure prestation ? C'est sans aucun doute une bonne prestation, aujourd'hui nous avons joué avec une certaine intensité pour donner un signal fort. Différence entre Garcia et Wenger ? Je ne réponds pas (rire, ndlr).»

## SALAH, PREMIER DÉPART DE CHELSEA ?

Ancienne star du FC Bâle, Mohamed Salah (22 ans) avait décidé de tenter l'aventure en Premier League au mois de janvier dernier. Acheté 13 millions d'euros par Chelsea, l'Egyptien n'a jamais réussi à s'imposer dans l'effectif de José Mourinho. Afin de dégrasser, le joueur a été placé sur la liste des transferts comme le révèle le Daily Mirror. Un prêt serait à l'étude et certaines formations comme Everton ou QPR ont - d'ores et déjà - frappé au portillon.



## ROMULO OUT TROIS MOIS

Le milieu de terrain de la Juventus, Romulo, sera absent pendant les trois prochains mois.

Coup dur pour Romulo, le milieu de terrain de la Juventus. La Vieille Dame a en effet indiqué que son joueur devait subir une opération pour une pubalgie, mercredi, au Brésil. Selon nos confrères de l'Equipe, le milieu devrait rester sur le flanc pendant les trois prochains mois.



## Ashley Young sur le départ !

Avec seulement 6 apparitions en championnat, et un repositionnement qui est loin de le satisfaire, Ashley Young ne devrait plus faire de vieux os à Manchester United. Selon le Daily Star, l'ex joueur d'Aston Villa pourrait débarquer à West-Ham cet hiver. En effet Allardyce aurait demandé à ses dirigeants d'entamer les discussions avec les Red Devils, pour obtenir le prêt de Young.



## DEMAIN À QUITO (ÉQUATEUR)

### M. Ould Khelifa représentera le Président Bouteflika aux cérémonies d'inauguration du siège de l'UNASUR

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux cérémonies d'inauguration du siège de l'Union des Nations d'Amérique du Sud (Unasur), vendredi à Quito (Équateur), indique mercredi un communiqué de la présidence de la République.

«En réponse à une invitation qu'il a reçue du président de la République de l'Équateur, Rafael Correa Delgado, président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné M. Mohamed-Larbi Ould Khelifa pour le représenter aux cérémonies qui seront organisées le 5 de ce mois à Quito, pour l'inauguration du siège de l'Union des Nations d'Amérique du Sud (Unasur), en présence des dirigeants des Etats membres de cette organisation et de dirigeants d'autres pays invités», précise le communiqué. «L'Algérie partage des relations étroites avec les Etats membres du continent sud-américain. En outre, c'est durant le mandat du président Abdelaziz Bouteflika à la tête de la Ligue des Etats arabes, en 2005, qu'a été instituée la tradition des Sommets entre Etats arabes et les Etats d'Amérique Latine et du Sud», relève la même source.

## ALGÉRIE - EGYPTE

### Les relations bilatérales au centre de l'entretien entre Bensalah et le président du Conseil égyptien des droits de l'Homme

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a passé en revue mercredi, avec le président du conseil national égyptien des droits de l'homme, Mohamed Fayek, les relations entre l'Algérie et l'Egypte et les voies de leur développement, a indiqué un communiqué du conseil.

Lors de cette audience, les deux responsables ont passé en revue «les relations bilatérales et les voies de les hisser au niveau des aspirations des deux peuples frères». De par «leur poids stratégique», l'Algérie et l'Egypte «ont un rôle primordial dans l'établissement d'un pont transsaharien vers les pays africains, en vue d'unifier les positions des pays du continent africain concernant les questions majeures des peuples africains», ont souligné les deux parties. Les deux pays ont également un rôle à assumer en vue de permettre aux peuples africains «de vivre dignement dans le cadre du développement et de la stabilité, outre la protection et la consolidation des institutions de leurs Etats sur des bases modernes et démocratiques», ont-ils estimé. Cela se traduit également «par la lutte contre le terrorisme, ce phénomène international, contre le crime organisé et le trafic de drogue, des missions qui s'inscrivent dans le cadre de la protection des droits de l'homme et des peuples à la stabilité et à la coexistence pacifique», a précisé la même source.

## Condoléances

M. Semmar Mohamed et sa famille profondément affectés par le décès du regretté Mohamed Djahdou, présentent leurs sincères condoléances à la famille et les proches du défunt et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

## ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

### M. Sellal reçoit le ministre saoudien du Commerce et de l'Industrie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre saoudien du Commerce et de l'Industrie, Tawfiq Ben Fawzan Alrabiah, qui effectue une visite de travail à Alger dans le cadre de la tenue de la 10ème session de la commission mixte algéro-saoudienne, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



A cette occasion, il a été procédé à l'évaluation des relations bilatérales de coopération, a précisé la même source.

Abordant les perspectives de leur développement et à l'évocation des

progrès réalisés en la matière, les deux parties ont tenu à souligner «leur disponibilité à hisser ces relations au niveau qui soit en rapport avec la volonté commune de leurs gou-

vernements respectifs», a souligné le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Mohamed Djellab.

### M. Bouchouareb et son homologue saoudien conviennent de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, et le ministre de l'industrie saoudien, Tewfik Ben Fawzane El Rabia, ont convenu mercredi à Alger de renforcer la coopération algéro-saoudienne dans le domaine industriel à travers des partenariats mutuallement bénéfiques, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties se sont entendues, lors d'une audience, à multiplier et à diversifier leurs relations économiques par le développement du partenariat industriel et technologique notamment dans les villes industrielles, le domaine minier et l'amélioration du climat des affaires, explique le communiqué. M. Bouchouareb et son homologue saoudien ont également affirmé leur volonté d'élargir le champ de coopération entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite par la multiplication des contacts et des échanges entre les opérateurs économiques des deux pays afin d'identifier des projets de partenariat mutuallement bénéfiques. Ils ont examiné aussi les voies

et moyens susceptibles de renforcer davantage la coopération entre les deux pays dans ce domaine. A cet effet, le ministre de l'Industrie a souligné que le secteur de l'industrie et des mines en Algérie connaît actuellement une nouvelle dynamique, en affirmant que toutes les conditions sont réunies pour la mise en place d'une base industrielle forte et ce dans le cadre du plan d'action du gouvernement.

De son côté, le ministre saoudien a estimé que l'Algérie, compte tenu de ses atouts, constituait une destination privilégiée pour l'investissement étranger.

Il a exprimé, à cette occasion, la volonté des hommes d'affaires saoudiens d'investir en Algérie en tenant compte des grandes potentialités de son marché, selon la même source.

Les entretiens entre M. Bouchouareb et le ministre saoudien intervenaient en marge de la tenue de la 10 session de la Commission mixte algéro-saoudienne tenue mardi et mercredi à Alger.

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS

### Le général-major Hamel s'entretient avec l'ambassadeur US à Alger sur la coopération en matière de formation policière

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel s'est entretenu, mardi à Alger, avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Mme Joan A. Polashik sur une éventuelle coopération dans le domaine de la forma-

tion policière spécialisée, indique un communiqué de la Dgns.

Les deux parties ont examiné les voies et moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays «amis», soulignant l'importance des échanges d'expertises

et d'expériences dans le domaine de la formation policière spécialisée et l'apport de cette dernière dans l'amélioration des performances des agents de Police en termes de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - EGYPTE

### M. Yousfi en visite de travail au Caire

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, effectue mercredi et jeudi une visite de travail au Caire (Egypte) à l'invitation du ministre égyptien du Pétrole et des ressources minérales, indique un communiqué du ministère. Cette visite, qui intervient en application des recommandations de la grande commission mixte algéro-égyptienne tenue au Caire en novembre dernier, permettra d'examiner les relations de coopération entre les deux pays dans le secteur de l'énergie, ajoute la même source.

A rappeler qu'à l'issue des travaux de la 7<sup>e</sup> session de cette grande commission, qui avait été coprésidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue égyptien, Ibrahim Mahleb, un ac-

cord a été signé entre Sonatrach et le holding égyptien «EGAS» en prévision de la conclusion d'un marché pour l'approvisionnement de l'Egypte en gaz naturel. La commission avait souligné la nécessité de dynamiser les mécanismes relatifs à la création d'une joint-venture algéro-égyptienne spécialisée dans l'exploration, la prospection et la production du brut et du gaz dans les deux pays et à l'étranger. Elle avait également insisté sur l'importance de poursuivre les discussions et les contacts en cours sur le raffinage du Sahara Blend algérien dans les raffineries Midor (Egypte) et de renforcer les échanges d'expériences dans le domaine des énergies renouvelables.

APS

## Décès du P-DG de la chaîne de télévision privée Numidia News

Le Président-directeur général de la chaîne de télévision privée Numidia News, Samer Ryad, est décédé mercredi à Alger à l'âge de 39 ans, a annoncé cette chaîne sans donner plus de détails. De son vrai nom Samir Ouallal, le défunt a exercé en tant que journaliste dans plusieurs journaux, notamment *Al-Fadjar El-Khabar*, et s'était spécialisé dans le journalisme d'investigation avant de se lancer dans l'audiovisuel.

• Profondément affectés par le décès du regretté Samer Ryad, le directeur général et l'ensemble du personnel de DK News présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.